

UNIVERZITA PALACKÉHO V OLOMOUCI  
FILOZOFICKÁ FAKULTA

**Katedra romanistiky**

BAKALÁŘSKÁ PRÁCE

2013

Tereza Schleiderová

UNIVERZITA PALACKÉHO V OLOMOUCI  
FILOZOFICKÁ FAKULTA

**Katedra romanistiky**

Tereza Schleiderová

**Les différences d'emploi des mots en *-ing* dans la  
langue française par rapport à la langue anglaise**

Bakalářská práce

Vedoucí práce : Mgr. Zuzana Hildebrand, Ph.D

*Prohlašuji, že jsem bakalářskou práci vypracovala  
samostatně s využitím uvedených pramenů a literatury, a že se její tištěná verze shoduje  
s verzí elektronickou.*

.....

*J'aimerais remercier Mgr. Zuzana Hildebrand, Ph.D. pour sa direction encourageante de mon travail et pour ses conseils précieux au cours de l'élaboration du présent ouvrage.*

*Merci également à tous les autres qui ont contribué à la réalisation de mon travail : à Doc. PhDr. Václav Řeřicha, CSc. pour ses consultations occasionnelles en ce qui concerne la langue anglaise, ainsi qu'à tous les répondants qui ont contribué à mon sondage. Je voudrais également remercier toute ma famille pour son soutien.*

## Table des matières

<b>1</b>	<b>CONTEXTE HISTORIQUE</b> .....	<b>- 4 -</b>
1.1	CONTACT LEXICAL ENTRE DEUX LANGUES .....	- 4 -
1.2	CONTACT LEXICAL ENTRE L'ANGLAIS ET LE FRANÇAIS .....	- 4 -
1.3	L'HISTOIRE DU SUFFIXE <i>-ING</i> EN FRANÇAIS .....	- 5 -
<b>2</b>	<b>LE CHOIX DE LA SOURCE DE DEPART POUR LA CONSTRUCTION DU CORPUS DE TRAVAIL</b> .....	<b>- 6 -</b>
2.1	LES RAISONS POUR LA CONSTRUCTION DU CORPUS DE TRAVAIL .....	- 6 -
2.2	LA BASE DU CORPUS .....	- 7 -
2.2.1	<i>Les raisons du choix de la base du corpus - sources dictionnaires</i> .....	- 7 -
2.2.2	<i>Le tri des données</i> .....	- 8 -
2.2.3	<i>La construction de la base du corpus</i> .....	- 10 -
2.3	MOTS NON-LEXICALISES .....	- 11 -
2.4	SONDAGES .....	- 11 -
<b>3</b>	<b>LA MORPHOSYNTAXE DES MOTS AVEC <i>-ING</i> EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS</b> .....	<b>- 13 -</b>
3.1	LA MORPHOSYNTAXE DES MOTS AVEC <i>-ING</i> EN ANGLAIS.....	- 13 -
3.1.1	<i>L'ancrage des différents emplois de -ing en anglais dans l'étymologie</i> .....	- 13 -
3.1.2	<i>Diversité d'emploi du suffixe -ing en anglais</i> .....	- 14 -
3.1.3	<i>La créativité du suffixe -ing anglais</i> .....	- 17 -
3.1.4	<i>Conclusion des traits morphosyntaxiques du suffixe -ing anglais</i> .....	- 17 -
3.2	L'ORIGINE DES MOTS EN <i>-ING</i> QU'ON EMPRUNT: PARTICIPE OU NOMINAL?.....	- 17 -
3.3	MORPHOSYNTAXE DES MOTS AVEC <i>-ING</i> EN FRANÇAIS.....	- 20 -
3.3.1	<i>La catégorie grammaticale des mots avec -ing</i> .....	- 20 -
3.3.2	<i>-ing : peut-il être un suffixe adjectival en français ?</i> .....	- 25 -
<b>4</b>	<b>LA SEMANTIQUE DU SUFFIXE NOMINAL <i>-ING</i></b> .....	<b>- 28 -</b>
4.1	SEMANTIQUE DU SUFFIXE NOMINAL <i>-ING</i> EN ANGLAIS .....	- 28 -
4.2	LA SEMANTIQUE DU <i>-ING</i> FRANÇAIS COMPAREE A L'ANGLAIS.....	- 29 -
4.2.1	<i>L'emprunt absolu</i> .....	- 29 -
4.2.2	<i>Réductions elliptiques</i> .....	- 30 -
4.2.3	<i>Restrictions sémantiques</i> .....	- 30 -
4.2.4	<i>Extensions sémantiques ultérieures</i> .....	- 31 -
4.2.5	<i>Créations indigènes</i> .....	- 38 -
4.3	LA SEMANTIQUE DU SUFFIXE <i>-ING</i> EN FRANÇAIS COMPAREE A L'ANGLAIS DU POINT DE VUE SYNCHRONIQUE .....	- 39 -
	<b>ANNEXES</b> .....	<b>- 44 -</b>
	<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>- 46 -</b>

# Introduction

## I. Sujet

« Alors que certains enfants s’endormaient bercés par les contes des frères Grimm, Julia, elle, s’assoupissait devant les shootings de maman, » peut lire un anglophone dans *Le Parisien*<sup>1</sup> avec certain bouleversement. Cependant, l’auteur de l’article ne fait allusion à aucune tragédie familiale, puisque le mot français *shooting* ne signifie pas « fusillade » comme c’est le cas du mot anglais – il porte le sens d’une « séance photo ».

On rencontre de plus en plus de mots dans la langue française provenant de l’anglais aujourd’hui, que ce soit dans la presse ou dans la rue. En effet, l’influence de l’anglais ne semble guère diminuer, surtout en raison de la disponibilité facile et immédiate des matériaux en anglais, sous forme de l’internet et des technologies ingénieuses qui ne cessent de s’améliorer. La maîtrise de la langue anglaise est devenue primordiale pour être embauché dans la plupart des secteurs. Le nombre des locuteurs bilingues s’accroît et la tendance d’importer des termes anglais augmente avec eux. Parmi cet afflux des emprunts à l’anglais il y en a un nombre particulièrement important qui finissent par le suffixe -ing et ceci non seulement dans le vocabulaire technique ou spécialisé, mais aussi dans la langue populaire de la vie quotidienne.

Effectivement, on gare sa voiture dans un *parking* pour aller faire du *shopping*. On se fait un *planning* pour les vacances parce qu’on veut aller au *camping* avec la famille et la descente en *rafting* avec des amis. Si on cherche son âme sœur, on peut participer à des *speed-datings*, où c’est souvent une question de *feeling*. Certains aiment faire leur petit *footing* après le travail, d’autres préfèrent plutôt des soirées *cocooning* dans leur *jogging* à la maison...

Le texte peut sembler étranger. Pourtant, tous ces mots (sauf *speed-dating*) sont bien attestés dans les dictionnaires français et un francophone moyen connaîtra la plupart d’entre eux. Paradoxalement, ceci sera moins vrai pour un anglophone. Il y a des mots dont la forme lui est bien familière et dont le sens est conceptuellement proche des mots anglais. Mais aucun mot ne signifie la même chose que leur équivalent anglais : le

---

<sup>1</sup> par Mm. Kashmire (*Le Parisien*, 17-03-11), [online].[cit.07/06/13]. Accessible sur <http://www.leparisien.fr/laparisienne/beaute/exclu-julia-restoin-roitfeld-nous-parle-beaute-17-03-2011-1365403.php>

concept du mot français parking se dit en anglais a parking-log, un planning se traduit par a schedule, camping est a camp site, et le feeling est plutôt intuition dans le contexte mentionné. Les anglophones ne connaissent pas un footing,<sup>2</sup> concept qu'ils expriment par a jog. Un anglophone ne fait pas de descente en rafting, puisque la pneumatique gonflable s'appelle a raft, et il ne porte pas un jogging mais track pants.<sup>3</sup> Nous pourrions continuer cette énumération pendant encore longtemps.

## II. Objectifs

Dans ce travail, on va tenter de formuler, dans la mesure du possible, des généralisations qui peuvent être faites sur le comportement des mots avec *-ing* en français. Nous repérerons les différences d'emploi de ces mots par rapport à leur emploi dans la langue anglaise, du point de vu morphologique, syntaxique et sémantique. L'analyse sera basée sur un corpus des mots recueillis à partir des sources variées, à savoir des dictionnaires, des œuvres linguistiques, ainsi que des journaux français.

Notre première tâche tentera de définir s'il existe un dénominateur commun en ce qui concerne le comportement des mots avec *-ing* dans une phrase française. Est-il possible de généraliser leur emploi syntaxique ? Est-ce qu'ils se comportent de façon analogue aux mots anglais avec le suffixe *-ing* ? Sinon, quelles sont les différences d'emploi dans la phrase ? Les mots français en *-ing* partagent-ils des traits commun en ce qui concerne leur morphologie ? La finale *-ing* a-t-elle gagné une certaine motivation dans la langue française ? Tels sont les objectifs du chapitre 3.

Notre deuxième tâche consistera à déterminer la source des différenciations sémantiques entre les mots avec *-ing* en français et leurs équivalents formels anglais. Est-que la finale *-ing* française partage des traits sémantiques avec le suffixe anglais *-ing* ou bien désigne-t-il d'autres réalités ? Les concepts qu'il désigne ont-ils des traits en commun ? Tels sont les objectifs à accomplir dans le chapitre 4.

## III. Organisation du travail

Nous commencerons notre travail par une brève situation du suffixe dans un contexte historique. Le deuxième chapitre sera consacré à la méthodologie et la

---

<sup>2</sup> to be on equal footing, mais certainement pas dans le contexte indiqué

<sup>3</sup> quant à *cocooning*: un anglophone connaîtra bien *to cocoon* soi même, v. dans le même contexte « s'envelopper dans une couette » et la forme participiale *cocooning* aussi. Mais le concept n'est connu qu'au quelques locuteurs – alors qu'en France c'est un mot assez fréquent.

construction de notre liste des mots en *-ing*. Le troisième chapitre expliquera les généralisations sur le comportement des mots avec *-ing* dans la phrase. Le quatrième chapitre sera consacré aux sources des différenciations du sens des mots avec *-ing* dans l'usage français comparé à l'anglais.

# 1 Contexte historique

## 1.1 Contact lexical entre deux langues

Lorsque deux langues ont été en contact pendant certain temps, il est assez probable que l'une ou l'autre ou bien les deux subissent certaines adaptations, comme l'introduction des emprunts, qui peuvent être réciproques ou pas. Il est rare que le rapport entre le nombre des mots empruntés et celui des mots donnés à l'autre langue soit à l'équilibre. Justement, on peut souvent observer qu'une langue emprunte à l'autre une multitude des mots, alors que cette dernière ne soit guère marquée par l'influence de l'autre. Ce déséquilibre résulte le plus souvent d'une certaine supériorité culturelle, que ce soit à cause du pouvoir politique ou bien de son prestige en général.

## 1.2 Contact lexical entre l'anglais et le français

Malgré la distance entre l'Angleterre et la France, on assiste à un épisode des échanges de vocabulaire entre les deux langues assez impressionnant. Avec la conquête normande de l'Angleterre en 1066, le français y a été établi comme langue de la cour et de la noblesse. En adoptant la langue anglaise pendant les années suivantes, les Normands y ont apporté une multitude de mots français<sup>4</sup>, qui se sont ainsi intégrés dans le lexique anglais.

Avec le temps, le français est passé de la position dominante et prestigieuse de la langue prêtreuse dans les temps anciens jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle à celle de langue surtout emprunteuse depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours (Guilbert, 1959 p. 272). Effectivement, pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle, l'admiration pour le régime politique anglais a provoqué un afflux de mots immense. Au prestige politique s'ajoute le prestige économique et scientifique aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, qui provoquera l'introduction de multitude de mots anglais dans les deux domaines. (Guilbert) Alors qu'avec le développement industriel en France, surtout vers 1840, on assiste à une affluence de termes économiques et scientifiques, la fin du XIX<sup>e</sup> et le début des XX<sup>e</sup> siècles, sont marqués par l'invasion massive de toute la terminologie sportive anglaise. (Guilbert p. 275).

---

<sup>4</sup> En abandonnant la langue française, les Normands ont commencé à importer des mots français dans leur l'expression anglaise pendant le XIII<sup>ème</sup> siècle, alors que l'afflux le plus important fût pendant les années 1350-1450 (Winford, 2003 p. 34) (trad.)

Pendant la période qui sépare les deux guerres mondiales, et surtout pendant la seconde guerre mondiale, c'est grâce à l'influence des U. S. A. qu'on témoigne à l'influx de la terminologie économique et technique (Guilbert p. 275). Les emprunts continueront à entrer pendant le XX<sup>e</sup> en s'amplifiant jusqu'à nos jours. Effectivement, avec l'âge de l'information, la langue anglaise a atteint aujourd'hui un statut international et prestigieux. On trouve des termes anglophones en abondance dans tous les domaines lexicaux dans la plupart des pays et la France n'en fait pas exception.

« Au cas d'un contact assez intense, des emprunts multiples peuvent être accompagnés par l'introduction des nouveaux sons ainsi que des morphèmes, ce qui peut avoir impact sur la phonologie et sur la morphologie de la langue emprunteuse »<sup>5</sup> (Winford, 2003 p. 53). Justement, c'est le cas du suffixe *-ing* qui est présent dans un nombre d'emprunts tellement grand qu'il s'est bien installé dans la conscience de nombreux francophones.<sup>6</sup>

### 1.3 L'histoire du suffixe *-ing* en français

Les premières attestations des emprunts avec le suffixe *-ing* remontent au XVIII<sup>e</sup> siècle,<sup>7</sup> avec l'introduction du *drawing-room* en 1725, le *meeting* en 1764, ou encore *curling* en 1792<sup>8</sup> (Walter, 1983 p. 18). En fait, le nombre d'emprunts avec le suffixe *-ing* attestés en français avant le XX<sup>e</sup> est extrêmement réduit : dans la liste de Walter on ne compte que 42 mots au total qui contiennent le suffixe *-ing*. Entre les années 1900 et 1980 plus que 100 nouveaux mots en *-ing* ont été enregistrés (Walter, 1983 p. 18). Depuis, on assiste à un afflux des mots en *-ing* continu et tant volumineux, surtout dans les lexiques spécialisés, qu'il serait difficile de les repérer tous.

---

<sup>5</sup> trad. de l'anglais

<sup>6</sup> Et ceci à tel point que même des créations françaises commencent à se former. (cf. 4.2.5)

<sup>7</sup> Mais des mots avec le suffixe anglais *-ing* ont été empruntés il y a encore plus longtemps, en subissant l'assimilation d'orthographe en français : *bowling green* > Fr. *poulingrin* (1663), Fr. *boulingrin* (1680) et En. *riding-coat* > Fr. *redingote* (1725) – exemples tirés de Höfler (1982)

<sup>8</sup> Dans la liste de Walter figurent aussi des mots tels que *lemming*, *springbok*, *viking* (XVIII<sup>e</sup>); *ring*, *bow string*, *king-charles* (XIX<sup>e</sup>), qui ne comportent pas le suffixe anglais *-ing*.

## 2 Le choix de la source de départ pour la construction du corpus de travail

### 2.1 Les raisons pour la construction du corpus de travail

Nous avons néanmoins tenté de construire une liste de mots contenant le suffixe *-ing*, qui ont été, plus ou moins récemment, utilisés en français. L'objectif principal en était de nous donner un aperçu général de leurs qualités sémantiques pour pouvoir effectuer une comparaison avec la langue anglaise et, par conséquent, pour comprendre les principes des modifications du sens qu'ils subissent en français. Analyse du phénomène demande du corpus assez complet. Pour ces raisons, notre liste sera tirée des sources assez variés, comprenant des mots lexicalisés ainsi que des mots non attestés dans les dictionnaires français. Il contiendra des mots de l'usage commun ainsi que des mots techniques et spécialisés.

Pour création de la base du corpus on adoptera les dictionnaires français officiels les plus riches, pour atteindre un large aperçu. On y adjoindra des mots non-lexicalisés provenant de la littérature savante publiée auparavant sur le sujet. On continuera à recueillir les données auprès des journaux et magazines français contemporains, des glossaires du vocabulaire technique et d'autres sites web officiels spécialisés. On ramassera aussi les mots de la vie quotidienne, issus de l'expérience personnelle aussi que des consultations avec les Français.

Par conséquent, la liste finale<sup>9</sup> contiendra des mots de registres et lexiques variés. On y trouvera des mots que l'on utilise dans la vie quotidienne de même que des mots utilisés très rarement. Il y aura donc des mots des domaines lexicaux assez variés.<sup>10</sup> La liste consiste des mots récemment utilisés (journaux, magazines, amis, expérience) ainsi que des éléments d'emplois éphémères, caractéristiques pour certaine époque, qui peuvent aujourd'hui être archaïques (des mots recueilli par M. Spence, les dictionnaires), mais qui pourraient nous aider dans la détermination des caractéristiques sémantiques du *-ing* d'aujourd'hui.

Il importe de constater que dans notre recherche nous avons ciblé l'usage de la langue française en France métropolitaine.

---

<sup>9</sup> La liste est accessible sur le CD adjoint à ce travail.

<sup>10</sup> On utilisera les domaines lexicaux selon *LR10*, avec quelques modifications.

## 2.2 La base du corpus

### 2.2.1 Les raisons du choix de la base du corpus - sources dictionnaires

Pour obtenir une liste de mots en *-ing*, nous avons décidé de prendre comme point de départ des versions numériques et informatisées des dictionnaires français, tels que *Le Grand Robert*, *Le Petit Larousse* ou *Le Trésor de la langue française*.<sup>11</sup> La raison pour laquelle nous avons décidé de nous baser sur les dictionnaires était d'obtenir au premier un corpus de base de mots avec le suffixe *-ing* lexicalisés dans les dictionnaires officiels pour y pouvoir incorporer des mots qui ne le sont pas. La présence d'un élément dans un dictionnaire nous indique qu'il s'emploie ou s'employait assez fréquemment pour attirer l'attention des lexicographes. D'autre part, les dictionnaires nous facilitent le travail de déterminer le sens et emplois divers des emprunts.

La motivation pour adopter les dictionnaires particuliers cités ci-dessus en tant que base de notre corpus de travail était multiple : D'abord, il s'agit des dictionnaires généraux qui ne se spécialisent pas sur une époque historique précise ou sur un domaine lexical restreint, ce qui nous assure l'objectivité souhaitée pour la base du corpus. Ensuite, c'était notre intention d'assurer l'actualité de données lexicalisés attribuable aux versions informatisées du *Grand Robert* et du *Petit Larousse*, qui offrent la toute dernière édition disponible de leurs versions papiers.<sup>12</sup> En outre, *Le Grand Robert* en ligne nous propose un contenu exceptionnel de 100 000 entrées,<sup>13</sup> ce qui en soi constitue une base assez solide pour effectuer une recherche. À ce dernier s'ajoute *Le TLF* informatisé comprenant un nombre de mots également impressionnant,<sup>14</sup> avec *Le Petit Larousse* qui propose 59 000 noms communs. Enfin, la raison d'avoir adopté les versions électroniques et informatisées des dictionnaires était leur côté pratique. En effet, leurs moteurs de recherche multicritère se sont révélés fort efficaces pour notre

---

<sup>11</sup> précisément *Le Grand Robert* en ligne, version numérique de *Larousse* (2010) et la version informatisée du *TLF*

<sup>12</sup> Ceci compensera le petit défaut du *TLF* dont la dernière (16<sup>e</sup>) somme a été publiée en 1994, entraînant ainsi une lacune de données de la fin du XX<sup>e</sup> et du début du XXI<sup>e</sup> siècle

<sup>13</sup> « de plus de 100 000 mots avec 350 000 sens, toutes les orthographes, étymologies et nuances d'emploi » selon la page d'accueil : *Le Grand Robert*. [online].[cit. 02/02/13]. Accessible sur [http://www.lerobert.com/espace-numerique/enligne/le-grand-robert-de-la-langue-francaise-en-ligne-12-mois.html]

<sup>14</sup> « 100 000 mots avec leur histoire, 270 000 définitions » : *Trésor de la Langue Française informatisé*. [online].[cit.02/02/13]. Accessible sur: <http://www.atilf.fr/Les-ressources/Ressources-informatisees/TLFi-Tresor-de-la-Langue-Francaise/>

travail, puisqu'ils nous permettent, entre autres fonctions, la recherche par finale et l'extraction de données immédiate.

En dépit de tous les avantages lesquels nous propose la recherche avancée des dictionnaires numériques, il a fallu être vigilant quant au traitement des résultats ainsi extraits, comme l'on verra dans la suite.

### 2.2.2 Le tri des données

Effectivement, malgré la puissance énorme des moteurs de recherche des dictionnaires utilisés, aucun entre eux ne distingue si la finale *-ing* représente bien le suffixe d'origine anglais comme dans l'emprunt *jogging* ou bien s'il s'agit d'un autre cas comme par exemple dans le mot authentiquement français *poing*. Il a donc fallu faire un tri de résultats dès chaque nouvelle extraction d'un dictionnaire.

La décision d'éliminer les mots français comme par exemple *parpaing*, *poing* ou bien *seing* avec leurs composés était la plus claire, puisqu'il ne s'agit pas d'emprunts à l'anglais, mais de mots issus du latin. Ils ne sont donc pas ressentis comme étrangers par un francophone, leur finale étant prononcée à la française : [ɛ̃].<sup>15</sup>

Cependant, les mots d'origine autre que latine nous posent quelques soucis. Ayant tous une désinence homonyme *-ing*, ces emprunts ne proviennent pas tous de la même origine et il ne s'agit pas donc toujours de la même finale. On parle des emprunts aux langues scandinaves, comme *lemming*, *stakning* ou *viking*. D'autres lexèmes sont bien des emprunts à l'anglais et d'origine anglaise, comme *ring*, *string*, ou *swing* – néanmoins, ils ne comportent pas de suffixe. La chaîne des trois lettres à la fin de ces mots simplement coïncide avec la forme du suffixe *-ing*. Après il s'agit des mots qui contiennent bien le suffixe anglais *-ing*, qui peut néanmoins lui-même encore s'attribuer à divers usages en anglais. La diversité d'emploi et du sens du suffixe *-ing* anglais, un trait typique de la langue anglaise, sera traitée en détail dans le chapitre 3.1.

Une fois il s'agit des mots avec le suffixe *-ing* servant en anglais à former des substantifs, comme *jogging*, *legging*, *meeting*, *shirting*,<sup>16</sup> l'autre fois c'est un suffixe

---

<sup>15</sup> LR10

<sup>16</sup> même si, en anglais, le suffixe porte des significations différentes dans les mots cités, une fois déverbal, autre fois dénominal : dans *jogging* il signifie une action, dans *meeting* une occasion, dans *shirting* une matériel. Cf. 3.1.1 pour l'étymologie du *-ing* nominal (*-ing I*) et 4.1 pour la sémantique de *-ing* nominal

servant à former participes présents comme dans *shocking*, *travelling* ou *warning*.<sup>17</sup> Les emprunts comme *farthing* ou *shilling* contiennent un suffixe nominal *-ing*, mais autre que celui du *jogging* ou *shirting*.<sup>18</sup> À partir de ce dernier est né le suffixe nominal anglais *-ling*<sup>19</sup> dans *darling*, *yearling* ou *sanderling*.

Enfin, dans notre liste extraite grâce à la recherche avancée figurent aussi des éponymes comme *browning* ou *Rotring*,<sup>20</sup> on ne leur attribue alors pas de vraie valeur suffixale.

Mais on trouve dans les dictionnaires aussi des mots avec le suffixe *-ing* qui n'existent pas en anglais. Il s'agit des créations françaises telles que *relooking*, *retroplanning*, *surbooking* ou *après-shampooing*<sup>21</sup>.

Il s'avère que cette classification est valable surtout dans la langue anglaise. Mais toutes les différences d'emploi et nuances dont un anglophone est conscient (traités dans 3.1.1) s'effacent aisément dès l'introduction de l'emprunt en français. Tandis qu'en anglais le suffixe de *living* dans *living-room* contraste avec celui du *travelling* dans *travelling shot*,<sup>22</sup> aussi qu'avec les finales dans *darling* ou *farthing*, ces distinctions s'effacent en français. Justement, on leur attribuerait probablement la même origine en français à cause de l'homonymie du suffixe, tout en ignorant leurs vrais étymons. Puisque cela pourrait jouer un rôle important dans la lexico genèse des mots français en *-ing*, il faudra garder tous les emprunts à l'anglais avec tous les types du suffixe *-ing* dans notre liste, mais tout en gardant la notion de leur origine.

Puisque nous nous concentrons sur le français parlé en France métropolitaine, des mots tels que *zoning* « zone industriel », utilisé en Belgique,<sup>23</sup> ou bien *canot-camping* « excursion de plusieurs jours en canot, au cours de laquelle on campe », caractéristique pour le français de Québec,<sup>24</sup> ont été écartés de notre liste.

---

<sup>17</sup> cf. 3.1.2 [2a.]

<sup>18</sup> cf. 3.1.1, suffixe *-ing III*

<sup>19</sup> le suffixe *-ling*, selon l'*OED* est « construit par l'addition du suffixe *-ingo-z-ing suffix3* à des radicaux substantifs avec le suffixe *-ilo-* (-el suffix1, -le suffix 1) »

<sup>20</sup> autres *syndrome de Cushing*, *liqueur de Fehling*

<sup>21</sup> *relooking* n'est que mentionné dans *GR13* comme un « faux anglicisme » sous l'entrée *relookage*

<sup>22</sup> cf. le contraste du [2a.] et [6b.] dans 3.1.2

<sup>23</sup> mais il figure dans GR en ligne avec le sens « zonage »

<sup>24</sup> définitions et usages proviennent de *LR10*

### 2.2.3 La construction de la base du corpus

Afin de construire la base du corpus nous avons commencé par l'extraction des mots contenant la finale *-ing* à partir de la version numérique de *Larousse* (2010). Notre motivation d'adopter ce dictionnaire en tant que base de notre recherche était sa fonction de répartition des mots en domaines lexicaux, lesquels nous avons adoptés plus tard en les modifiant quelque peu. Après élimination de mots qui ne contiennent pas le suffixe *-ing* en question, nous avons obtenu un nombre de 128 mots, désignant 146 concepts différents.

Malheureusement, *Larousse* en ligne ne nous propose pas de recherche avancée comme les autres dictionnaires. Néanmoins, en saisissant les mots issus de *Larousse* numérique (2010) dans *Larousse* en ligne, on a pu comparer les significations. Par cette technique, on a trouvé non seulement des significations additionnelles des mots trouvées dans *Larousse* numérique, mais aussi des nouveaux mots (32 nouveaux concepts, 22 nouvelles formes) grâce à sa fonction qui permet la proposition d'autres mots possiblement recherchés. Utilisant la recherche assistée du *TLFi*, nous avons trouvé 17 significations de plus avec 7 nouveaux mots. En se servant de la recherche avancée du *Grand Robert* en ligne,<sup>25</sup> nous avons repéré un nombre total de 142 mots et mots composés qui contiennent le suffixe *-ing*, dont 8 mots attestés sous leurs équivalents français.<sup>26</sup> Au-delà de ces mots, on s'est aperçu de 8 mots cachés, soit utilisés dans les exemples, soit autrement mentionnés.<sup>27</sup> Au total, on a séparé 55 nouvelles significations<sup>28</sup> non mentionnées dans les dictionnaires consultés auparavant, et 37 nouveaux mots lexicalisés.<sup>29</sup>

Outre les dictionnaires numériques et informatisés, on a consulté aussi *Le dictionnaire des anglicismes* de Höfler (1982), à partir duquel autres 35 concepts ont été extraits en plus, dont 34 nouvelles formes. Dans la liste figurent 16 sous-entrées et 3 mots cachés, qui ne sont donc pas comptés dans notre liste des mots lexicalisés.

---

<sup>25</sup> par finale *-ing*, pour obtenir des mots composés on a cherché par « contenant *ing-* »

<sup>26</sup> les recommandations officielles ; *antidoping* sous *antidopage*, *buffeting* sous *buffètement*, *factoring* sous *affacturage*, *aquaplaning* sous *aquaplanage*, *couponing* sous *couponnage*, *mapping* sous *mappage*, *monitoring* sous *monitorage* et *relooking* sous *relookage*

<sup>27</sup> ex. : *croisière-camping* sous *-camping*, *chewing* sous *chewing-gum*, ou *recording* sous *recorder*

<sup>28</sup> en plus des orthographes altérés de *shampooing* et *shopping*, en plus *chewing*, *revolving* et *rocking* (avant mots composés)

<sup>29</sup> de plus 7 mots cachés et 4 mots sous leur équivalents français

En somme, la base de notre corpus de mots en *-ing*, compte 209 mots lexicalisés avec 266 significations différentes. En plus, on trouve d'autres 29 mots non-lexicalisés, mentionnés quelques part d'ailleurs dans les dictionnaires.

### 2.3 Mots non-lexicalisés

Avoir créé une liste de base assez solide de mots lexicalisés, on a commencé à y ajouter des mots provenant d'autres sources, tels que des études linguistiques sur le sujet, des glossaires du vocabulaire technique, comme notre corpus du domaine de la technologie d'information<sup>30</sup>, mais aussi des journaux et magazines de la presse française, de l'expérience personnelle et des diverses consultations avec les Français.

Dans l'œuvre de Picone (1996) nous avons repéré d'autres 36 mots et une signification d'un mot lexicalisé de plus. Dans l'article de Spence (1991) on trouve des mots en *-ing* en abondance, mais contrairement à Picone qui nous fournit des exemples de la vie actuelle, sa liste consiste des mots recueillis des dictionnaires variés des périodes différentes. Effectivement, Spence ne se tarde à mentionner que dans sa liste figurent aussi des éléments « des emplois tout à fait éphémères », mais malheureusement sans préciser desquels il s'agit. « D'autres ont été utilisés dans vocabulaires techniques – mais notamment dans celui de l'industrie pétrolière – mais sont sortis de l'usage avec les procédés qu'ils désignaient. » (Spence, 1989 p. 192)

On a aussi travaillé avec les journaux et magazines français plus ou moins sérieux, comme les journaux généralistes *Le Parisien*, *Le Figaro* et *Le Monde*, un journal d'opinion *Libération*, magazine d'actualité *Nouvel Observateur*, mais aussi avec la presse économique (*La Tribune* et *Les échos*) et un exemplaire de la presse féminine, *La femme actuelle*. Nous n'avons pas tenté de faire un corpus des mots des journaux français, mais nous l'avons utilisé pour se servir d'exemples de l'usage courant des emprunts des domaines variés, qui n'ont peut-être pas encore attiré l'attention des lexicographes et qui ne doivent donc pas forcément être attestés dans les dictionnaires.

### 2.4 Sondages

Nous avons également effectué deux sondages non-officiels. Le but n'en était pas de faire une analyse, mais plutôt de comprendre l'usage des mots dans la langue courante

---

<sup>30</sup> *IT JARGONF 2013*

chez les locuteurs francophones en France. Il était important pour notre travail de connaître l'usage courant des mots et nous faisons occasionnellement référence aux résultats obtenus. Nous avons ciblé les jeunes de la tranche 15-35 ans.

Le sondage n°1 avait pour but de gagner un vif aperçu de l'usage des mots que nous voulions traiter. Selon les résultats du sondage n°1 nous avons rédigé le sondage n°2. Les mots peu courants du premier sondage ont été éliminés et d'autres mots des journaux français avec de la haute fréquence ont été ajoutés. Contenant des questions explicatives, le sondage n°2 est focalisé sur la sémantique des mots dont quelques seront traités dans notre travail.<sup>31</sup>

---

<sup>31</sup> Puisque les résultats des sondages ne sont pas primordiales pour l'analyse de notre travail, nous n'en allons pas fournir tous dans ce travail, mais ils seront disponibles avec les questionnaires sur le disque compact adjoint à ce travail.

### 3 La morphosyntaxe des mots avec *-ing* en anglais et en français

#### 3.1 La morphosyntaxe des mots avec *-ing* en anglais

Pour pouvoir comparer la nature et les traits sémantiques des mots avec le suffixe *-ing* dans les deux langues, la lumière sera jetée au premier sur le suffixe du point de vue de sa langue d'origine, de l'anglais. Il importe de constater que la finale *-ing* s'applique aux plusieurs suffixes homonymes en anglais, fruit d'une longue évolution étymologique qui remonte jusqu'aux temps du vieil anglais. La même forme *-ing* peut désigner en anglais un suffixe flexionnel aussi bien que dérivationnel : il peut être celui de participe présent, celui d'un gérondif, il peut être de nature adjectivale ou encore désigner un substantif concret. Dans d'autres cas la finale ne s'attribue guère au procédé de suffixation. La chaîne des trois lettres *-ing* à la fin d'un mot fait simplement partie du lexème : *sing* « chanter », *thing* « chose » (cf. le dérivé de *sing* : *singing*). C'est l'étymologie qui nous élucide les causes de nombreux emplois du suffixe *-ing*. Pour la catégorisation des mots en *-ing* on adoptera la classification du suffixe proposée par *Oxford English Dictionary (OED)* en ligne.

##### 3.1.1 L'ancrage des différents emplois de *-ing* en anglais dans l'étymologie

L'*OED* en ligne distingue en tout quatre suffixes *-ing* différents :

- ing I* Un, qui en vieil anglais existait sous la forme de *-ung* et *-ing* et qui à l'origine servait de suffixe déverbal pour former les noms d'action abstraits, comme *learn* > *learning*. Avec le temps, d'autres emplois et significations additionnels y sont nés/résultés. L'évolution la plus importante de ces substantifs verbaux en *-ing* [6] était celle en forme gérondif [7] pendant XIV<sup>e</sup> siècle.
- ing II* L'autre, l'altération de la forme originelle *-ende*,<sup>32</sup> marque une désinence du participe présent [1] et un suffixe des adjectifs dérivés d'ici ou ainsi formés [2].
- ing III* Le troisième sert à former des noms masculins avec les sens de « celui appartenant à », ou « descendant de, le fils de », p. ex. *Adaming* « fils

---

<sup>32</sup> dans vieil anglais

d'Adam ». D'ailleurs, il fait partie des noms diminutifs, ainsi que des noms des unités monétaires (*shilling*) et des parties fractionnaires (*farthing*).

*-ing IV* Le dernier suffixe mentionné par l'*OED* qui n'est plus productif en anglais, servait à former des adverbes à partir des substantifs avec le suffixe ou à partir des adjectifs. Il modifiait aussi des adverbes existants.

Pour démontrer les différents emplois du suffixe *-ing* en anglais, on fournira les exemples dans le paragraphe suivant.

### 3.1.2 Diversité d'emploi du suffixe *-ing* en anglais

L'usage du suffixe *-ing II* comme suffixe flexionnel du participe présent des verbes<sup>33</sup> est très fréquent en anglais. Entre autres il permet, avec l'auxiliaire *be*, de générer l'aspect progressif de presque tous les verbes existants en anglais. L'usage de base du progressive est celui de l'aspectualité progressive [1a.], qui comporte elle-même toute une gamme des caractéristiques différentes.<sup>34</sup> En outre, le progressive permet également l'usage non-aspectuel, avec une référence au temps futur,<sup>35</sup> comme le futur proche [1b.] Outre les fonctions cités, le participe présent sert de proposition participe<sup>36</sup> [1c.] ou encore de remplir la fonction d'épithète attaché postposé [1d.].

[1]

- a. *Please don't interrupt, I'm WORKING.*<sup>37</sup>  
« S'il vous plaît, ne m'interrompez pas, je suis en train de travailler. »
- b. *I'm WORKING tomorrow.*  
« Je travaille demain. »
- c. *HEARING his cry, she dashed into the garden.*<sup>38</sup>  
« En entendant son cri, elle se précipita dans le jardin. »
- d. *People WORKING too hard are most at risk.*

---

<sup>33</sup> H&P (2002) appellent cette forme en *-ing gerund-participle* « gérondif-participle », définie comme *la forme du verbe marquée par le suffixe -ing* (puisque la forme est identique pour le gérondif est pour le participe)

<sup>34</sup> entre autres le caractère duratif, dynamique ou progressif ; cf. Huddleston, et al. (2002 pp. 162-171)

<sup>35</sup> Huddleston, et al. *The Cambridge Grammar of the English Language*. Cambridge : Cambridge, 2002, pp. 171-172

<sup>36</sup> Dušková, Libuše. *Mluvnice současné angličtiny na pozadí češtiny*. Praha : Academia, 1988, p. 271

<sup>37</sup> le participe présent du verbe *work* « travailler »

<sup>38</sup> exemple tiré de Huddleston et al. (2002 p. 1222), selon eux, il n'y a aucune différence systématique dans la signification aspectuel entre les participes présents et les gérondifs (gér. : *On hearing his cry, she dashed into the garden*. « En entendant sa voix, elle se précipita dans le jardin. »)

« Les gens travaillant/qui travaillent beaucoup sont le plus à risque »

Comme on l'a mentionné en dessus, d'origine participiale sont aussi de nombreux adjectifs, dans la fonction d'épithète antéposé (adjectif verbal) [2a.] ou dans la fonction d'attribut [2b.].

[2]

a. *a WORKING mother*<sup>39</sup> = Adj + N

« une mère qui travaille, mère travaillante, mère travailleuse, mère en emploi »

b. *She can be very TRYING.*<sup>40</sup>

« Parfois elle peut être très pénible. »

Issus également à partir du participe présent sont quelques prépositions [3] ainsi que quelques adverbes [4].

[3] *NOTWITHSTANDING his great work, his book does not sell.*

« Malgré sa grande œuvre, son livre ne se vend pas. »

[4] *Bertha, knowing she would not read, took with her NOTWITHSTANDING a book.*<sup>41</sup>

« Sachant qu'elle n'allait pas lire, Bertha avait néanmoins pris un livre. »

Les cas plutôt rares sont ceux des adjectives utilisés comme intensificateurs, ou adjectifs explétifs, dans le langage argotique [5].

[5]

a. *That was SODDING mean what you did.*<sup>42</sup>

« C'était bien méchant ce que tu as fais. »

b. *That girl is SMOKING-hot !*<sup>43</sup>

« Cette fille est très sexy ! »

Les noms issus du suffixe déverbal *-ing* I peuvent avoir des diverses significations, ce qui sera abordé de façon plus détaillée dans le chapitre 3.1.2. Contrairement au gérondif, le substantif est précédé par *the* (ou son équivalent) et suivi par *of* (ou son

---

<sup>39</sup> comparer à [6c.].

<sup>40</sup> un exemple de Dušková (1988 p. 271) qui le met en opposition avec la forme verbale progressive *You are trying my patience* « Tu tentes ma patience »

<sup>41</sup> exemple cité dans *OED* sous *notwithstanding*, *C. adv.* : 1902 W. S. Maugham Mrs. Craddock vii. 65

<sup>42</sup> *OED* : adj. and adv., *slang*, A vague epithet expressing anger or contempt; freq. as a mere intensive.

<sup>43</sup> l'*OED* qualifie l'élément *smoking* dans *smoking-hot* *OED* par l'étiquette « quasi-adv. »

équivalent)<sup>44</sup> [6a.]. Le substantif peut facilement être employé en fonction épithète en anglais, simplement juxtaposé avant le nom qu'il qualifie, selon l'ordre syntaxique anglais déterminant-déterminé [6b.].

[6]

- a. *he's engaged in the BUILDING of a house for himself*<sup>45</sup>  
« il s'engage à la construction de sa maison »
- b. *WORKING clothes.*<sup>46</sup>  
« tenue de travail, vêtement conçu pour travailler »

L'usage de [6b.] équivaut au complément de caractérisation en français : *tenue DE TRAVAIL*. Dans d'autres cas, il peut aussi être exprimé par un épithète : *teaching experience* serait ainsi exprimé soit par l'adjectif épithète : *expérience PEDAGOGIQUE*, soit par complément de caractérisation, accompagné d'une préposition (syntagme nominal prépositionnel) : *expérience EN ENSEIGNEMENT*. En anglais, il est possible de générer des syntagmes librement, par une simple juxtaposition de deux substantifs. L'usage pareil est plus strict en français, mais semble entrer en mode (cf. 3.3.2.)

Étymologiquement lié au suffixe nominal *-ing* est celui du gérondif (*gerund* en anglais) [7], défini selon l'*OED* comme « un substantif ayant quelques qualités verbales : en particulier celle de pouvoir être qualifié par l'adverbe [7a.] et non par l'adjectif et celle d'accepter l'objet [7b.] ». En tant que substantif, il peut exécuter des diverses fonctions dans une phrase.<sup>47</sup>

[7]

- a. *he has hopes of COMING BACK speedily*  
« il espère rentrer bientôt »
- b. *he's engaged in BUILDING himself a house*<sup>48</sup>  
« il s'engage à construire sa maison »

La capacité d'un seul suffixe de déterminer une telle vaste diversité des parties du discours représente l'une des caractéristiques lexicogéniques les plus flexibles de la langue anglaise (Picone, 1996 p. 356).

---

<sup>44</sup> cf. *OED* sous *-ing suffix*<sup>1</sup> 2.

<sup>45</sup> les exemples tirés de l'*OED*, comparer à [7b.]

<sup>46</sup> cf. [2a.] *working mother* « maman qui travaille », ce qui est un adjectif épithète, d'origine participiale

<sup>47</sup> sujet, objet, attribut, adverbial (Dušková, 1988 p. 268)

<sup>48</sup> s'oppose à [6a.]

### 3.1.3 La créativité du suffixe *-ing* anglais

Les mots avec *-ing* sont en anglais formés le plus souvent à partir des verbes, que ce soit un suffixe flexionnel ou dérivationnel. Toutefois, on trouve aussi plus rarement des formations dénominales, voire les formations construites à partir d'autres catégories grammaticales ou même à partir des phrases entières, par processus de composition.<sup>49</sup>

### 3.1.4 Conclusion des traits morphosyntaxiques du suffixe *-ing* anglais

Le suffixe *-ing* existe en anglais pendant des siècles, depuis l'ère du vieil anglais. Mais il existait sous diverses formes, entre autres le suffixe nominal *-ung* et le suffixe participial *-ende*. Avec le temps, ces formes se sont unies en une seule forme *-ing*, telle que l'on connaît aujourd'hui. Ce long cheminement du suffixe se reflète dans la diversité des catégories grammaticales qu'il peut assigner aujourd'hui ainsi que dans la diversité son emploi moderne. L'évolution la plus importante du substantif verbal anglais est son usage gérondif. Le suffixe du participe présent, de son côté, a généré des adjectifs aussi que des prépositions et conjonctions. Il est également possible de former des mots de la forme et de l'usage participiales à partir des catégories grammaticales diverses.

En ce moment, notre tâche sera de déterminer comment le suffixe *-ing* se comporte en français. De quelle origine est-il ? Il faisait partie des mots de quelle catégorie grammaticale en anglais avant d'être emprunté en français ? C'est un suffixe nominal ou participial ? Comment est-il ressenti par les Français ? Peut-on dire qu'il a une certaine motivation ? Assigne-t-il des mots qui ont des caractéristiques en commun ? Est-il possible de faire des généralisations quelconques ? Les chapitres 3.2 et 3.3 nous donneront les réponses.

## 3.2 L'origine des mots en *-ing* qu'on emprunt: participe ou nominal?

En anglais, les suffixes *-ing I* et *-ing III* sont nominaux, alors que le suffixe *-ing II* est celui du participe présent : soit il fait partie du syntagme verbal pour former l'aspect de progressivité avec le verbe *be*, soit on le trouve dans les adjectifs verbaux. Alors on demande maintenant de quel type, de quelle origine est le suffixe *-ing* faisant partie des

---

<sup>49</sup> p. ex. : *buccaneering adventures* < *bucaneer*, n. « pirate » ; *sailors yo-hoing lustily* < *yo-ho*, interj. ; *how-d'ye-doing acquaintances* < *how do you do ?* « ravi de faire votre connaissance » (les exemples anglais cités par l'OED)





catégorie grammaticale sont les emprunts avec le suffixe *-ing* en français ? Telle est la question qu'on se pose maintenant.

### 3.3 Morphosyntaxe des mots avec *-ing* en français

Dans ce paragraphe le tâche sera de formuler, dans la mesure du possible, des généralisations concernant la morphologie et la syntaxe des mots avec le suffixe *-ing*. On cherchera s'il existe un comportement général de ces mots. Peut-on parler d'une certaine motivation du suffixe dans la langue française ? Quelle est la catégorie grammaticale des emprunts avec *-ing* en français ? Qu'est-ce qu'ils ont en commun ?

#### 3.3.1 La catégorie grammaticale des mots avec *-ing*

Si le suffixe *-ing* fait partie des mots capables de remplir un tel grand nombre de catégories grammaticales en anglais, cette envergure sera bien réduite en français.

En se référant aux emprunts des locutions anglaises, la catégorie grammaticale du premier élément des syntagmes est un adjectif d'origine participiale du type [2a]<sup>57</sup> en anglais. Cependant, les emprunts ne seront pas traités de la même façon en français, comme on l'a vu ébauché dans le paragraphe précédent. En fait, le suffixe *-ing* possède en français la « capacité de nominaliser n'importe quel élément qui restera après la troncation, sans tenir compte de la catégorie grammaticale de la version originelle anglaise. »<sup>58</sup> Puisque le syntagme anglais *travelling shot* entre dans la langue française comme une unité lexicale, la sémantique des deux mots anglais s'efface facilement en français. La locution a donc l'avantage d'être réduite par l'ellipse sans subir de changement du sens, contrairement à l'anglais :

[12] FR*travelling shot* = FR*travelling*  
EN*travelling shot* ≠ EN*travelling*

Alors bien que les mots *rocking* et *travelling* soient d'origine participiale en anglais, ils seront réanalysés comme substantifs en français.

[13] EN*rocking chair* [ADJ + N] > FR*le rocking* [N]  
« fauteuil à bascule, fauteuil qui bascule »  
EN*travelling shot* [ADJ + N] > FR*le travelling* [N]

---

<sup>57</sup> *holding* « qui tient », *rocking* « qui bascule », *travelling* « qui bouge »

<sup>58</sup> (Picone, 1996 p. 356)

« shot qui bouge »

Ces adjectifs anglais ne sont pas donc empruntés isolément. C'est par l'intermédiaire de l'ellipse du deuxième élément que l'adjectif anglais entre dans la langue française - mais comme substantif, tout en gardant le sens originel de toute locution.

De façon similaire, ont été empruntés les participes anglais *looping* :

[14] *ENlooping the loop* [ppe +N ?] > *FRle looping* [N]

Outre la conversion des participes en substantifs français par l'intermédiaire d'une réduction elliptique, on trouve des syntagmes nominaux dont le premier élément n'est pas un adjectif épithète mais plutôt un nom complément de caractérisation, du type [6b.] Tels syntagmes peuvent également subir des réductions elliptiques, soit au moment d'emprunt, :

[15] *ENbowling alley* [N+N] > *FRbowling* [N]<sup>59</sup>  
« piste de bowling, piste pour faire du bowling »

soit comme le résultat d'adaptation de l'emprunt ultérieure :

[16] *ENliving-room* [N+N] > *FRle living* [N]<sup>60</sup>  
« salon, chambre où on vie »

Tandis qu'un anglophone distinguera le mot avec *-ing* comme celui du participe présent dans *travelling shot* mais dans *living-room* comme un nom complément de caractérisation,<sup>61</sup> pour un francophone dans les mots empruntés *travelling* et *living* la nuance s'efface. Les mots sont considérés substantifs dans tous les cas des réductions elliptiques en français et la catégorie grammaticale, facilement distinguable en anglais, est parfaitement ignorée.<sup>62</sup> Selon Picone (1996 p. 356), c'est pour cette capacité du suffixe *-ing* de nominaliser n'importe quel élément qui demeure après la réduction, « même si aucune création française avec le suffixe *-ing* n'existait, [qu']il est évident que le suffixe *-ing* a atteint un statut interprétable et un degré de motivation important dans la langue française. » La plupart des articles lexicalisés avec *-ing* dans notre liste

---

<sup>59</sup> probablement, selon Picone (1996 p. 357)

<sup>60</sup> selon Picone (1996 p. 357)

<sup>61</sup> il ne s'agit pas d'une « chambre vivante »

<sup>62</sup> C'est surtout d'ici qu'il ressort la différenciation des sens dans les deux langues (des fois bien profonde).

sont attestés comme substantifs.<sup>63</sup> Ont-ils en commun quelques traits morphologiques ? Est-ce qu'ils désignent le même genre ?

### 3.3.1.1 Le genre des mots en *-ing*

« Si la langue donneuse ignore le genre, l'emprunt tend normalement à en prendre un. [...] Souvent, c'est le suffixe ou simplement la finale qui détermine le classement dans une catégorie lexicale. » (Deroy, 1956 p. 257). Effectivement, la plupart des mots de notre liste sont réanalysés comme des substantifs masculins, sauf quelques exceptions : *holding*, *leggings*, *rowingwoman*, *running*, *starting-gate*, *smoking-jupe*. Le genre féminin des lexèmes *rowingwoman*, *starting-gate* et *smoking-jupe* est clairement déterminé par leur deuxième élément *woman*, *gate* et *jupe* respectivement. Dans le cas de *holding*, *leggings* et *running* ce n'est pas la forme qui détermine le genre. « Non moins souvent que par la forme, c'est par le sens qu'est déterminé le genre du mot emprunté. Il en est ainsi quand le locuteur établit spontanément une connexion avec un terme ou des termes indigènes synonymes. » (Deroy, 1956 p. 259). Effectivement, *running* s'applique à la chaussure destinée à courir, *holding* à la *société*, et le mot *leggings* est synonyme des *jambières de cuir*,<sup>64</sup> aussi bien du genre féminin.

La plupart des substantifs avec le suffixe *-ing* sont réanalysés en français avec le genre masculin, sauf quelques exceptions. Le genre est alors le plus souvent déterminé par la forme *-ing*. Le suffixe porte la notion du genre masculin.

Basé sur ce qu'on a vu dorénavant, il semble que le suffixe *-ing* signale un substantif en français. Cependant, nous avons rencontré plusieurs exceptions.

### 3.3.1.2 *-ing* : seulement comme un suffixe nominal ?

Dans la liste des mots lexicalisés on a rencontré en tout huit lexèmes qui portent une autre désignation que « substantif ». Il s'agit des mots *antidumping*, *antidoping*, *antifading*, *antifouling*, *anti-skating*, *maraging*, *revolving* et *shocking*, qui sont attestés comme « adjectifs invariables ».

Cinq mots parmi les huit exceptions partagent une caractéristique, celle de porter le préfixe *anti-* : *antidoping*, *antidumping*, *antifading*, *antifouling* et *anti-skating*.<sup>65</sup>

---

<sup>63</sup> Pourtant, dans 3.3.2. nous présentons une hypothèse à considérer.

<sup>64</sup> LR10

<sup>65</sup> dans Le Jargon Français encore un adjectif : *anti-phishing*, et deux sont marqué avec dénomination « participes présents » : *anti-aliasing*, *anti-classing*

*Antifouling* et *antifading* portent aussi « substantif masculin ». Selon *GR13*, le préfixe *anti-* donne (avec des adjectifs ou même avec des noms désignant des phénomènes, des processus ou des objets) des adjectifs avec la signification « qui s’oppose à..., lutte contre les effets de..., est destiné à détruire (qq.ch.) ». Évidemment, ce n’est pas le suffixe *-ing* qui détermine la catégorie adjectivale, mais le préfixe *anti-*.

Tandis qu’*antidoping*<sup>66</sup> semble sortir de l’usage français, remplacé par le calque français *antidopage*,<sup>67</sup> *antidumping* ne semble pas avoir trouvé son équivalent français valable :<sup>68</sup>

[17] Tennis : Federer s’étonne d’une baisse des contrôles **antidopage**

(*Le Monde*, 05-11-12)

[18] La Chine aidera l’Europe si celle-ci assouplit ses règles **antidumping**

(*Le Monde*, 23-02-12)

[19] La Chine lance une procédure **antidumping** sur les tubes sans soudure

(*Le Nouvel Observateur*, 10-05-13)

Si on ne prend pas en considération les mots contenant le préfixe *anti-*, on trouve en tout trois mots en *-ing* attestés comme adjectifs invariables dans les dictionnaires français consultés. Il s’agit des mots *maraging*, *revolving* et *shocking*. Du vocabulaire technique, *maraging* est entré comme l’élément d’une locution *acier maraging*. Le terme est du vocabulaire tellement spécifique, que son usage est très rare dans les journaux consultés. Par contre, le terme *revolving* est assez fréquent dans la presse économique, et ceci dans la locution *crédit revolving* [20].<sup>69</sup>

[20] Lagarde refuse de supprimer **le crédit revolving**

(Eric Piermont, *Libération*, 12-10-09)

Les deux termes cités, *maraging* et *revolving*, sont donc entrés comme éléments d’une locution nominale, *acier maraging* et *crédit revolving*. Aucun d’entre eux ne semble

---

<sup>66</sup> du même pour *doping*, qui figure pourtant dans les dictionnaires ; dans LR13 porte « synonyme de dopage »

<sup>67</sup> même les moteurs de recherche de *Google* modifient le mot *antidoping* en *antidopage*

<sup>68</sup> cf. l’annexes pour les liens

<sup>69</sup> Selon *GR13* un substantif est né après une réduction elliptique : *revolving* « crédit à l’exportation »

s'employer dans d'autres contextes que spéciaux, *maraging* étant très peu utilisé. Il s'agit donc des lexèmes hors usage commun.

Le dernier adjectif invariable de notre liste des emprunts lexicalisés, *shocking* « qui est choquant, inconvenant », porte la notion de « vieilli ou par plaisanterie » dans TLFi et *GR13*. Justement, selon notre sondage n°1, plus qu'une moitié des 46 répondants ont dit qu'ils n'ont jamais entendu le mot avant, alors que 4 ont répondu qu'ils l'utilisent couramment. Effectivement, l'usage de *shocking* comme adjectif ne semble plus être valable en français, sauf peut-être par plaisanterie ou comme une stratégie d'attirer l'attention du lecteur dans les titres des articles [21]. On le trouve encore dans la locution *rose shocking* dans l'industrie de la mode [21]. Selon (Picone, 1996 p. 353) il s'agit d'un calque à l'anglais *shocking pink*.

[21] Cours en anglais à l'université : **shocking or not shocking** ?

(*La Tribune* 21-05-2013)

[22] Le sac tricolore (orange, rouge braise et **rose shocking**) vendu à Paris le 21 mai à 63. 800 euros

(Timothy A. Clary, *Le Parisien* 05-06-2013)

Selon *CRNTL*, *shocking* peut aussi être substantif ou interjection. Comme il ressort de notre recherche dans les journaux, le cas d'interjection est beaucoup plus courant que l'adjectif ou substantif.

[23] **Shocking** ! Les Irlandais et les Britanniques sont scandalisés. Ils viennent d'apprendre que des burgers censés être 100% pur bœuf contenaient de la viande de cheval.

(Frédéric Dugit, *Le Parisien* 16-01-2013)

La catégorie grammaticale des quelques adjectifs invariables en *-ing* attestés dans les dictionnaires est soit déterminée par le préfixe *anti-*, ou bien il s'agit des éléments d'une locution nominale (alors la notion de l'adjectif s'efface en français) ou bien leur usage est démodé, sauf des stratégies stylistiques. Il semblerait alors que les mots en *-ing* ne s'utilisent pas comme des adjectifs aujourd'hui.

Cependant, au cours de notre recherche nous avons rencontré de nombreux exemples de type suivant : *effet lifting*, *journée shopping* ou *soirée cocooning*. Comment pourrait-on interpréter cet usage des mots en *-ing* ? Pourrait-on également parler des adjectifs invariables ? Tel est le sujet du paragraphe suivant.

### 3.3.2 -ing : peut-il être un suffixe adjectival en français ?

On hésite sur la détermination des mots en *-ing* dans les syntagmes tels que *effet lifting*, *masque peeling*, *journée shopping*, *soirées cocooning*, *soirées clubbing*, ou *secrets relooking*. S'agit-il des adjectifs invariables, possiblement forgés de façon analogue aux syntagmes *rose shocking* et *mesures antidumping* ?

Il semble que les locutions *l'effet lifting* et *masque peeling* soient des calques aux locutions anglaises *lifting effect* et *peeling mask*. Les locutions se sont adaptées dans l'ordre français habituel déterminé-déterminant et les éléments qualifiés *effect* et *mask* se sont modifiés en français par *effet* et *masque* respectivement. Mais aussi une autre option peut être possible : « Notamment sous l'influence de la langue commerciale ou de certaines langues techniques, peut-être aussi à l'imitation d'usages étrangers, divers noms autres que des noms de personnes sont employés aujourd'hui comme compléments simplement juxtaposés. »<sup>70</sup> Puisque le mot *peeling* existe comme un substantif isolément en français et qu'on trouve aussi des syntagmes noms juxtaposés tels que *masque cheveux*, *masque visage*, ou encore le cas des trois mots juxtaposés *masque cheveux maison*, il est également probable que le syntagme *masque peeling* soit construit de la même façon.

Ce procédé de juxtaposition semble être valable pour des syntagmes tels que *journée shopping*, *soirées cocooning*, *secrets relooking* ou *journées job-dating*. En effet, puisque des syntagmes °*clubbing nights* ou °*cocooning evenings* sont atypiques en anglais (alors il est peu probable qu'ils aient été empruntés), on estime que les syntagmes ont été forgés en français. D'autre côté, les lexèmes *relooking* et *job-dating* sont des créations françaises qui ne s'emploient guère en anglais. Sûrement il ne s'agit pas alors des calques à l'anglais, comme cela peut être dans le cas des locutions *effet lifting* et *masque peeling*.

Selon notre recherche, outre l'usage épithète ou complément de caractérisation dans *soirées privées entre amis* ou *soirées d'émeutes*, l'usage du nom complément juxtaposé est assez fréquent dans les journaux : *soirées punk*, *soirées pyjama*, *soirée mariage*, ou *soirées zen*. Puisque *clubbing* et *cocooning* ont tous les deux le support dans l'occurrence antérieure comme substantifs, il est possible que les syntagmes *soirées*

---

<sup>70</sup> Selon Grevisse (1993) §348 b), exemples : *un lavage minute*, *des pneus neige*, *un vélo modèle course*

*clubbing* ou *soirées cocooning* soient de la même nature – des noms compléments juxtaposés – et non des adjectifs épithètes. Si tel est le cas, on pourrait parler d'une influence de l'anglais sur le système grammaticale français.

Or, dans les journaux populaires nous rencontrons ; pas fréquemment, l'occurrence de *cocooning* avec modification adverbiale :

[24] Mais, dans ce spectacle **très cocooning**, jusque dans les pyjamas costumes, interprété avec délicatesse, on demeure en attente.

(Vernay Marie-Christine, *La Tribune* 13-03-97)

[25] Des soirées **très cocooning**

(*Le Parisien*, 17-02-10)

[26] A la fève de cacao, ce masque détoxifiant, gourmand et **hyper cocooning**, désstresse les sens et redonne de l'éclat à la peau.

(*La Femme Actuelle*, Marina Cecchi, 05-03-13)

L'adverbe peut servir de complément à un verbe, à un adjectif ou même à un autre adverbe, mais non à un substantif.<sup>71</sup> La capacité du mot *cocooning* d'accepter une modification adverbiale justifie la notion de l'adjectif dans la conscience des francophones. Mais le phénomène n'est pas facilement justifiable dans tous les cas des mots en *-ing* juxtaposés, surtout parce que tous les adjectifs ne pas sont gradables. Effectivement, il est difficile dans plupart des cas de déterminer de quelle façon on ressent les mots en *-ing* dans la position postposée dans les syntagmes pareils. Il est trop tôt pour qu'on soit catégorique en ce qui concerne cette question, faute d'insuffisance d'usage qui pourrait justifier notre hypothèse.

« Le procédé [de juxtaposition de deux substantifs] a sans doute l'avantage de la rapidité, mais il arrive que la clarté en souffre. » (Grevisse, 1993 p. § 348 b)) Dans ce contexte, on peut alors parler de l'impératif d'économie lexicogénique dans la langue française.

[27] *soirée des étudiants* – *soirée ETUDIANTES*

*journée de shopping* – *journée SHOPPING*

---

<sup>71</sup> cf. (Grevisse, 1993) § 917 « Section 1. – Généralités ; L'adverbe »

Les mots en *-ing* sont souvent utilisés dans une postposition avec le substantif qu'ils modifient. Il s'agit probablement d'une imitation de l'anglais qui utilise facilement deux substantifs en juxtaposition dans la relation de caractérisation. L'ordre des mots demeure pourtant bien français. Il est également possible que le deuxième élément soit ressenti comme un adjectif. Ceci trouve son support dans le fait que l'élément postposé en *-ing* est parfois capable d'admettre des adverbes. Il s'agit d'un trait unique pour les verbes, adjectifs ou adverbes, mais non pour les substantifs. Le suffixe *-ing* est-il en voie d'indiquer les adjectifs invariables ? Est-ce que cet usage s'installera dans la langue française ? C'est une hypothèse assez précoce qui ne trouve pas assez d'appui dans l'usage français.

Dans ce chapitre nous avons cherché à fournir quelques généralisations sur le comportement morphologique et syntaxique des mots avec le suffixe *-ing*. La plupart des mots en *-ing* sont réanalysés comme substantifs dans la langue française. Il y a très peu d'exceptions dans les dictionnaires de l'usage adjectival, qui ne semble guère valide pour un locuteur moyen. Sans tenir compte de la catégorie grammaticale laquelle remplissait le mot avec le suffixe *-ing* en anglais, le résultat d'élément emprunté est le plus souvent le même dans la conscience d'un francophone : l'introduction d'un lexème nouveau, le plus souvent substantif, désigné par la finale *-ing*. Sauf quelques exceptions, il s'agit toujours des substantifs masculins. De cet usage nominal les mots passent, en imitation des langues étrangères, dans l'usage du mot juxtaposé à un nom qu'il qualifie, dans la relation de caractérisation. D'ici, semble-t-il, les mots commencent à passer dans la conscience des français pour des adjectifs. Il se peut que les mots avec le suffixe *-ing* soient en voie de passer pour adjectifs en français, mais seul le temps pourra justifier ou rejeter une telle hypothèse. Cet usage traduit une stratégie de l'économisation de l'expression langagière.

Est-ce qu'on peut également formuler des généralisations en ce qui concerne le sens des mots en *-ing* ? Le suffixe désigne-t-il le même type des substantifs qu'en anglais ? Ou bien est-il possible qu'il porte des sens différents ? Décrit-il une nouvelle réalité ?

## 4 La sémantique du suffixe nominal *-ing*

Puisque la plupart des mots empruntés en *-ing* sont issus d'origine nominale, il faudra se concentrer sur l'usage et la sémantique des mots avec le suffixe nominal *-ing* tel qu'il est en anglais, pour qu'on puisse effectuer la comparaison avec le français plus tard.

### 4.1 Sémantique du suffixe nominal *-ing* en anglais

La sémantique du suffixe nominal *-ing III* a été discutée dans le chapitre 3.1.1. Pour comprendre les sens modernes du suffixe nominal *-ing I* on adoptera la sous-catégorisation et les exemples proposés par l'*OED*.

- a) C'est au premier un suffixe des noms d'action ou d'existence continue : *flying* « action de voler », *sleeping* « fait de dormir »<sup>72</sup>
- b) La notion d'action peut être limitée à une occasion particulière ou unique : *wedding* « mariage », *meeting* « rencontre ».<sup>73</sup>
- c) La notion d'action est transférée à celle d'un procès, une pratique, une habitude, une activité, qui ne sont plus forcément d'exercice réel : *reading* « le fait de savoir lire, la lecture en générale », *smoking* « l'habitude de fumer », *skating* « patinage », *swimming* « la natation ». Des mots de la même famille sont formés aussi à partir des noms qui indiquent les objets utilisés dans l'activité ou qui y sont liés : *ballooning* « fait de faire de la montgolfière », *gardening* « jardinage ».
- d) D'où le transfert à la désignation de l'accompagnement concret de l'action ou du procès : *lightning* « foudre », *writing* « inscription, ensemble des caractères écrits »
- e) D'où la désignation de la chose matérielle dans laquelle l'action ou son résultat sont incorporés : *a covering* « couverture », *a writing* « écriture, papier écrit ».
- f) Il peut aussi souvent décrire une désignation collective d'une substance ou matériel que l'on utilise en action ou en procès : *clothing* « habits, vêtements (en général) » < *clothe*, v. « habiller, vêtir », *coping* « chaperon » < v. *cope* « chaperonner », « *roofing* « toiture » < *roof*, v. « couvrir d'un toit ».

---

<sup>72</sup> on distingue *flying- a flight* ; *sleeping- a sleep*

<sup>73</sup> Dans cette usage, ils acceptent le pluriel : *weddings, meetings*.

- g) Dans la catégorie précédente, on trouve des radicaux substantifs de la même forme que les verbes, avec lesquels le substantif en *-ing* est associé : *clothes* « habits, vêtements » - *clothing* ; *roof* « toit » - *roofing*. D'où surgissent des formations en *-ing* à partir des substantifs sans verbe correspondant, au sens collective ou pour signifier une masse indéfinie de la chose ou de son matériel : *tubing* « tuyaux », *shirting* « tissu pour chemises ».
- h) Pour certains mots, le sens concret apparaît uniquement ou de préférence au pluriel *-ings* : *earnings* « revenus ».

## 4.2 La sémantique du *-ing* français comparée à l'anglais

Pour ceux qui pratiquent les deux langues, l'anglais et le français, les mots empruntés par la langue française à l'anglais représentent souvent des faux amis, simplement parce qu'ils n'ont presque jamais le même sens en anglais. Cependant, on a rencontré quelques cas des emprunts absolus.

### 4.2.1 L'emprunt absolu

D'habitude, il est très rare qu'un emprunt soit entré dans une langue avec tous les sens qu'il avait dans sa langue d'origine. Pourtant, on peut citer quelques exemples de notre liste. Premièrement, c'est le cas des mots qui sont monosémiques dans la langue d'origine avec un sens assez spécifique. Il s'agit surtout des termes techniques, des termes très spécialisés avec un seul sens, comme *shirting* « tissu de coton d'armure toile, utilisé pour la lingerie courante ». Ces mots sont donc plutôt inconnus de l'usage populaire.

Deuxièmement, il s'agit des composés ou locutions tels que *couchsurfing* ou *standing ovation*, qui sont également monosémiques en anglais, parce qu'ils sont bien déterminés par leur second élément. Mais ce n'est pas toujours le cas : le *speed-dating* « méthode de rencontres amoureuses rapides en série » a aussi un seul sens en anglais. Pourtant, au cours de notre recherche certain ambiguïté dans l'usage français a été enregistré. (Cf. 4.2.4.)

Mais « tout mot anglais, devenant d'un usage courant, adopté avec tout son contenu sémantique, son orthographe et même sa prononciation, subit une modification phonétique. [...] L'intégration de ces mots dans une phrase française suppose au moins le déplacement de l'accent. » (Guilbert, 1959 p. 290) Justement, l'accent tonique de tous

les mots en *-ing* frappe toujours la dernière syllabe en français. En plus, un emprunt entre toujours dans un contexte sociolinguistique tout à fait différent, alors peut-on vraiment parler d'un emprunt absolu ? Ce qu'on peut affirmer, c'est qu'il est très rare qu'un mot ait exactement le même emploi dans la langue emprunteuse et qu'il subit des différenciations du sens presque toujours. Desquelles s'agit-il ? Telle est la question à répondre dans le paragraphe suivant.

#### 4.2.2 Réductions elliptiques

« Le mot d'emprunt a l'avantage d'entrer dans sa nouvelle langue, libre de toute association et de toute attache, du moins théoriquement. Cette liberté le rend sujet à des changements de sens qui surprendraient les usagers de la langue prêteuse. » (Deroy, 1956 p. 265). Dans ce contexte, nous avons parlé de la liberté des locutions anglaises de subir des réductions elliptiques dans la langue française sans changer de la catégorie grammaticale du terme maintenu (cf. 3.3.1.). Bien évidemment, c'est forcément le sens qui change dès qu'une assimilation de tel genre arrive. Il s'agit alors d'une source assez importante à laquelle on doit les différenciations abondantes du sens.

La citation de Deroy s'applique aussi aux autres assimilations du sens. La réduction elliptique, une assimilation de la forme, peut se produire soit au moment de l'emprunt, soit suite aux assimilations ultérieures. C'est pareil pour l'assimilation du sens des unités lexicales plus simples dans la forme. Soit le transfert du sens arrive au point de l'emprunt, soit le mot subit des adaptations plus tard dans la langue emprunteuse, ou bien les deux. C'est le sujet des chapitres suivants.

#### 4.2.3 Restrictions sémantiques

Sauf le transfert du sens du aux réductions elliptiques au moment de l'emprunt, il y a d'autres raisons qui nous élucident les différenciations du sens. « Il est évident que lorsqu'un lexème passe d'une langue à une autre, on n'emprunte pas tous les emplois qu'il a dans la langue d'origine : autrement dit, l'emprunt entraîne presque inévitablement une différenciation (généralement une restriction) de sens. » (Spence, 1991 p. 209) Si, par exemple, le mot a un sens très général en anglais, il est particularisé en français.

Effectivement, la polysémie d'un lexème dans la langue donneuse s'efface puisque le terme est souvent emprunté dans un seul contexte, avec le seul sens qu'il porte dans ce contexte. Le *building* signifie en anglais n'importe quel bâtiment alors que <sub>FR</sub>*building*

signifie « immeuble de vaste propositions, à grand nombre d'étages ». Le *meeting* a pris en français la connotation de « réunion publique organisée par un parti, un syndicat, pour informer et débattre d'un sujet politique ou social », alors qu'en anglais cela signifie n'importe quelle rencontre, assigné par le verbe assez général *to meet* « rencontrer ».

Tel est le cas aussi de la plupart des mots des vocabulaires techniques et spécialisés. La plupart des mots du vocabulaire de la technologie de l'information de notre corpus ont des sens divers en anglais, entre autres *binding*, *bonding*, *cleansing*, *cooling*, ou *streaming*, mais un seul sens technique en français, souvent inconnu des locuteurs moyens, qu'il s'agit des francophones ou anglophones.

Un exemple d'une restriction sémantique est aussi le cas de *feeling* qui a été emprunté dans le contexte de la musique avec le sens « qualité d'émotion et de sensibilité manifestée dans une interprétation » (LR10). Mais la forme anglaise s'applique à nombreuses situations, hors le contexte de la musique, comme *ENfeeling* « opinion » ou « sensation ».

Le *casting* est entré dans la langue française dans le contexte du domaine du théâtre et cinéma, dans le sens « sélection des acteurs pour un film ou un spectacle ». Il s'agit d'un contexte atypique pour les anglophones, qui en plus utilisent le terme *audition* pour désigner la même réalité. Le mot provient du verbe anglais *to cast* qui signifie « jeter, lancer », dans les sens variés,<sup>74</sup> alors *casting* lui aussi peut s'appliquer dans un sens général.

Il se peut cependant qu'un emprunt du domaine technique s'infilte dans l'usage commun, comme *streaming*,<sup>75</sup> *feeling* ou *casting*. Quand cela arrive, les mots deviennent plus susceptibles aux adaptations du sens, à prendre des significations additionnelles. On abordera ce sujet dans le paragraphe suivant.

#### 4.2.4 Extensions sémantiques ultérieures

On a vu que l'emprunt absolu est très rare, parce que d'habitude tous les nouveaux emprunts prennent des sens additionnels. « L'emprunt intégrale est presque toujours monosémique au moment de l'emprunt mais il est sujet à prendre des changements de

---

<sup>74</sup> La même forme avait été empruntée en français auparavant à un autre domaine, « pêche au lancer » (LR13)

<sup>75</sup> un terme connu à 90% de nos répondants, dont 58% utilisent souvent et 26% parfois (Sondage n°2)

sens, provoquant la polysémie. » (Picone, 1996 p. 4) Il s'agit des mots et composés tels que *speed dating, meeting, jogging*.

#### 4.2.4.1 Des sens additionnels

Spence (1991 str. 211) explique certains transferts sémantiques par la métonymie, en proposant quelques exemples.

*camping* « activité touristique qui consiste à vivre sous plein air, sous la tente »

> *camping* « terrain de *camping* »

*jogging* « exercice de course sans esprit de compétition »

> *jogging* « survêtement ou chaussures destinés au *jogging* »

*pressing* « repassage à la vapeur »

> *pressing* « endroit où on *repasse* les vêtements »,

*jogging* « exercice de course sans esprit de compétition »

> *jogging* « une course »

Il propose les généralisations suivantes :

« activité » > « endroit où se pratique l'activité »,

« activité » > « article associé à l'activité ».

Picone (1996 p. 358) fournit, de son côté, des exemples de transfert métonymique, entre autres :

*parking* « parc de stationnement automobile »

> *parking* « chacun des emplacements du *parking* »

Au cours de notre recherche, nous avons aussi rencontré assez de transferts métonymiques. On ne mentionne que quelques exemplaires ici :

C'est le cas de *running*, un transfert métonymique du type « activité » > « vêtement lié avec cette activité » :

*running* « course »

> *les runnings* « chaussures »

[28] Au milieu du 4<sup>e</sup> mois, c'est décidé, je lâche **les runnings**. La course à pied m'a permis de limiter les premiers dégâts, mais on ne peut pas dire que la situation se soit améliorée.

(*Le Monde*, Sandrine Berthaud, 20-12-12)

[29] Fin août, il terminera avec son club la saison sur route à Armentières-en-Brie et laissera ensuite (un peu) son vélo au clou pour rechausser **les runnings**.

(*Le Parisien*, 21.07.2010)

Puis, on cite le cas de *rafting*, un transfert métonymique du type « activité » > « objet utilisé lors cette activité » :

*rafting* « descente des cours d'eau »

> *rafting* « matelas pneumatique »

[30] Deux hommes qui faisaient **du rafting** sur la rivière Berounka étaient portés disparus depuis samedi près de Hlasna Treban.

(*Le Nouvel Observateur*, 03-06-2013)

[31] Il est sur un **rafting** et tente de surfer en se laissant emporter par les flots.

(*Libération*, Jonathan Bouchet-Petersen, 01-06-13)

Nous trouvons aussi des transferts du genre « procès » > « résultat de ce procès » :

*brushing* « la mise en plis du chevelure »

> *brushing* « la coiffure »

[32] A utiliser avant le shampoing en soin, avant le **brushing** pour nourrir la fibre en profondeur

(*Le Parisien*, Puretrend, 16-11-10)

[33] Ce fameux **brushing** à la Thatcher, autrement dit brushing à la lionne...

(*Libération*, Gérard Lefort, 12-04-13)

Encore un transfert additionnel à ceux qui citent Picone et Spence, c'est « procès » > « groupe des personnes qui participent à ce procès ».

*casting* « sélection des acteurs pour un film ou une émission de télévision »

> *casting* « l'équipe recrutée »

[34] *Skyfall*, une nouvelle James Bond girl **au casting**

(*Le Figaro*, Assma Maad, 06-04-12)

[35] Tous les trois rejoignent **un casting** déjà impressionnant: Bruce Willis, Jessica Alba, Rosario Dawson, Mickey Rourke, Ray Liotta et Juno Temple.

(*Le Figaro*, Fiona Ipert, 30-01-13)

Spence (1991 p. 210) fait une remarque intéressante : « La plupart des substantifs en *-ing* ne sont pas des numératifs en anglais, et il existe souvent une distinction entre le lexème en *-ing* qui désigne une activité en général et un substantif déverbal numératif qui s'applique aux manifestations individuelles de l'activité. » Il s'agit d'une restriction syntaxique anglaise qui ne permet pas d'acceptation de l'article défini ni le pluriel aux substantifs verbaux du type a) et c) dans le chapitre 4.1.<sup>76</sup> Les substantifs de ce type ne sont pas des numératifs et leurs manifestations individuelles seront exprimées par un autre substantif numératif : *flying – a flight ; sleeping – a sleep ; reading – a read ; swimming – a swim*. Cette restriction n'a pas été empruntée dans la langue française avec son lexème. Alors que pour un francophone la forme *jogging* s'applique à l'exercice en générale aussi qu'à la manifestation individuelle de cet exercice, en anglais on fait distinction entre les deux.

Pourtant, la langue française distingue aussi les deux concepts, et ceci par l'intermédiaire des déterminants. Alors que l'article défini dans *le shooting* désigne le procès de prendre des photos en général, l'article indéfini dans *un shooting* détermine la séance photo individuelle.

Ceci est alors un raison de plus pour certaines divergences sémantiques entre l'anglais et le français. Effectivement, on pourrait donc ajouter encore un autre transfert sémantique :

*jogging* comme l'exercice en général

> *jogging* comme une manifestation individuelle de l'activité

---

<sup>76</sup> Pourtant, cette restriction ne s'applique au b).

L'activité en général porte toujours l'article déterminant défini. Il s'agit des substantifs non dénombrables. La manifestation individuelle de ce sport, cependant, sera dénombrable – elle accepte l'article déterminant indéfini aussi que le pluriel : *un jogging, des joggings*. On fait la même distinction en français entre l'activité et l'objet : *le rafting – un rafting* ; entre le concept et la manifestation individuelle de ce concept : *le casting – un casting* ; ou encore le concept et la groupe de personnes : *le casting – un casting*. Ces notions, distinguables en français par le déterminant, seront en anglais exprimées par un autre mot et sans le suffixe *-ing* : *rafting – a raft* ; *casting – audition* ; *casting – the cast*.

Dans la langue française, on rencontre des transferts des types divers que l'on peut résumer de façon suivante :

- « activité » > « terrain ou l'endroit où se passe cette activité »
- « activité » > « vêtement ou l'objet liés avec cette activité »
- « activité » > « manifestation individuelle de cette activité »
- « activité / procès » > « résultat de cette activité »
- « procès » > « groupe de personnes qui participent dans ce procès »
- « un endroit » > « un emplacement individuel de cet endroit »

Contrairement à français, en anglais on n'exprime pas des réalités telles que « manifestation individuelle d'une activité » ou « groupe de personne » avec le suffixe *-ing*.

#### 4.2.4.2 Généralisation du sens

« Un trait sémantique qui accompagne souvent l'emprunt d'un mot, c'est la perte de la nuance. On l'observe particulièrement quand des mots sont empruntés à des langues spéciales par la langue commune. » (Deroy, 1956 p. 262) C'est par exemple le cas des termes du vocabulaire sportif qui ont pénétrés dans l'usage commun avec des sens figurés. Quelques exemples que nous avons rencontrés sont : *être dans les starting blocks* « être prêt à faire qq.ch. », *forcing* « déployer une grande énergie », *jogging* « exercice (du cerveau) », *looping* « pirouette (dance) » ou *surfing* « chercher sur internet ».

« [S]orti de ce milieu étroit auquel il devait sa valeur spéciale, le mot perd immédiatement de sa précision et tend à devenir de plus en plus vague. »<sup>77</sup> Effectivement, entre les nombreux exemples de notre liste, on peut citer *casting* ou l'élément *dating* du composé *speed-dating*.

Nous avons parlé des deux sens du *casting* dans le paragraphe précédent. D'ici, il peut aussi passer aux sens plus généraux. Du *casting* « sélection des acteurs » il passe au sens « sélection quelconque » et du *casting* « l'équipe des acteurs » au sens de « distribution quelconque ».

[36] Les coulisses du **casting** présidentiel

(*Le Monde*, David Revault d'Allonnes et Thomas Wieder, 17-05-12)

[37] Un **casting** de choix pour cette antichambre des Oscars, rendez-vous incontournable du cinéma américain.

(*Le Figaro*, Aurélia Vertaldi, 09-01-13)

[38] Geoffroy Didier [...] a estimé aujourd'hui que le premier ministre Jean-Marc Ayrault était « un problème », une « **erreur de casting** », en lui reprochant de n'avoir « aucune autorité ».

(*Le Figaro*, AFP, 31-03-13)

Alors que pour 82% de nos répondants le terme *speed-dating* porte la même signification en français qu'en anglais « méthode de rencontres amoureuses rapides en série », 17% d'entre eux acceptent aussi le sens additionnel « entretien d'embauche au principe de speed-dating ». <sup>78</sup> En plus de cela, on trouve dans les journaux des locutions forgées en français de la façon analogue à *speed-dating* : *job-dating*, *baby-sitting dating*, *coloc dating*, *dog dating* ou *family dating*.

[39] Sept minutes pour avoir un coup de cœur! C'est ce que vous propose Assorties, l'agence de rencontre pour célibataires oisiens qui organise **un speed dating**.

(*Le Parisien*, 14-09-12)

---

<sup>77</sup> selon Meillet dans Deroy (1956 p. 262)

<sup>78</sup> Sondage n°2

[40] Créer la rencontre informelle avec les candidats et les séduire. Tels sont les objectifs des «**job-dating**» qui ciblent avant tout les jeunes diplômés. [...] Le principe: 300 à 400 candidats accueillis, un entretien de quinze minutes avec un opérationnel d'Akka.

(*Le Figaro*, Caroline Beyer, 13-12-11)

[41] Après le speed dating pour les célibataires en mal de relations amoureuses, voici le **baby-sitting dating**. Le principe? Une rencontre entre parents et jeunes âgés de 16 ans minimum désireux de faire du baby-sitting.

(*Le Parisien*, 11-06-13)

[42] Cet après-midi, le Crous de Paris organise un **coloc dating** entièrement gratuit pour les étudiants qui cherchent à partager un appartement à la rentrée.

(*Le Parisien*, 24-06-13)

[43] [D]es dizaines de chiens et leurs maîtres sont attendus pour un grand **dog dating**. Au menu, balades, animations, cadeaux, et bien sûr rencontres : mais ici, pas question de présenter à Médor la Lassie de ses rêves, il s'agit plutôt de lui trouver une... dog-sitter.

(*Le Parisien*, 03-06-12)

[44] [Le] «**family dating** (rencontres de familles)». L'idée est simple pour ces agences spécialisées dans la garde d'enfants : deux familles se rencontrent, dans l'une des nombreuses agences présentes en France, afin de prendre contact et de s'accorder l'une avec l'autre, en particulier sur les horaires pour trouver une nounou en commun.

(*Le Parisien*, Philippe de Poulpiquet, 25-04-13)

En anglais, le mot *dating* est issu du substantif *a date* « rendez-vous, en particulier une activité ou une rencontre avec une personne envers qui on a un intérêt romantique »<sup>79</sup>. En anglais, les éléments du *speed-dating* possèdent des sèmes suivants : *speed* « rapidité » et *dating* « amour » + « rencontre », ce qui est valable également pour la langue française. Dans [40] le sème de « rapidité » est maintenu, même s'il n'y a plus

---

<sup>79</sup> trad. de l'OED, 8.a.

le mot *speed*. D'autre côté, le *job dating* a perdu le sème « amour » s'efface, aussi que dans les autres exemples [41] à [44], où le seul sème de « rencontre » est maintenu.

[45]	<i>speed dating</i>	« rapidité » + « rencontre » + « amour »
	<i>job dating</i>	« rapidité » + « rencontre »
	<i>baby-sitting dating</i>	« rencontre »

Alors qu'en français le terme *speed-dating* possédait à l'origine les mêmes sèmes que le terme anglais : « rapidité », « rencontre » et « amour ». Son élément *dating*, intégré dans la conscience des français grâce à *speed dating*, peut fonctionner en français comme une partie des locutions désignant des rencontres des types divers, avec la signification plus vague : « rencontre ». Le sème « amour » de *EN dating* est donc complètement perdu dans la langue française.

L'élément *dating* semble bien intégré dans la conscience des Français dans la locution *speed-dating*, puisqu'il sert à générer, de façon analogue, des créations nouvelles dans la langue française. En effet, il arrive assez souvent qu'un emprunt bien intégré dans la langue permettra de forger des créations indigènes. Ce sujet sera abordé dans le paragraphe suivant.

#### 4.2.5 Créations indigènes

Dans notre liste figurent quelques créations françaises qui se servent d'un mot avec *-ing* à former des mots composés ou locutions variées. Sauf les locutions avec le mot *dating* cité dans le paragraphe précédent, c'est aussi le cas des sports variés pratiqués sous l'eau, une tendance récente en France : *aqua-biking*, *aquarunning* ou bien *aquaboxing*. Dans les journaux et surtout dans la presse féminine le terme *vide-dressing* et assez fréquent. Il s'agit de création analogue à *vide-grenier*, utilisé avec l'emprunt bien intégré *dressing* « grande penderie ». Dans *GR13* on trouve aussi *retroplanning* « calendrier prévisionnel élaboré rétrospectivement, en partant de la date à laquelle le travail doit être terminé », formé avec l'élément *retro-* et l'emprunt intégré *planning*.

Le nombre d'emprunts avec la finale *-ing* est loin d'être négligeable. Effectivement, les francophones ne semblent pas l'ignorer ; bien au contraire, ils s'en servent pour créer des concepts nouveaux en français. Ils ont la conscience du suffixe anglais du tel mesure que même des créations indigènes avec les radicaux français ont été créées à l'aide du suffixe *-ing*.

Spence (1991 p. 189) cite *bronzing*, *flouting*, *frotting* et *ramping* comme les exemples des créations indigènes sur les racines purement françaises. Pourtant, il semble qu'il s'agit d'emplois éphémères. Lors notre recherche, nous avons rencontré entre autres créations françaises le mot *filting*. C'est une « technique de soutien qui corrige l'affaissement des pommettes, des bajoues, du sillon naso-génien, du pli d'amertume ou de la partie haute du cou.»<sup>80</sup> La technique utilise des fils permanents en boucle de suspension. Apparemment, le terme a été forgé à partir du mot français *fil* et le suffixe *-ing*. Sans doute, le terme de la chirurgie esthétique *lifting* a joué un rôle significatif à la naissance du terme nouveau. Selon *GR13*, le mot *caravaning* est issu d'après l'emprunt intégral *camping* sur le radical français *caravane*.

« Il faut noter comment ces créations prolifèrent à partir du milieu sportif et comment l'analogie entraîne des créations nouvelles, ce qui est une caractéristique de la vitalité d'une formation. Ainsi un suffixe anglais dont l'assimilation phonétique est difficile est-il en voie de devenir un procédé de création de mots français. Le fait qu'il ne présente pas tous les avantages de la suffixation française traditionnelle, qu'il n'offre pas en particulier de possibilités de dérivation verbale ne semble pas entraver sa carrière. » (Guilbert, 1959 pp. 281-282) Et ceci était écrit en 1959.

#### 4.3 La sémantique du suffixe *-ing* en français comparée à l'anglais du point de vue synchronique

Nous avons vu que la finale *-ing* désigne en français souvent des concepts bien différents qu'en anglais. Pourtant, il ressort de notre liste qu'il a aussi des traits communs avec le suffixe anglais. Comme en anglais, il peut désigner une activité en général, une tendance, mais aussi un résultat d'une activité :

- a) une activité en général : *le camping*, *le canyoning*, *le caravaning*, *le footing*, *le jogging*, *le rafting*, *le scrapbooking*, *le shopping*, *le surfing*, *le trekking*,
- b) une tendance sociale : *le batmanning*, *le cocooning*, *le planking*
- c) le résultat : *un brushing*, *un scrapbooking*

Pourtant, l'usage est toujours différent. Quant à a), en anglais on dit *to go camping*, *to go jogging*, *to go shopping*, etc... Il est intéressant que cette locution anglaise *to go + -ing*

---

<sup>80</sup> SYMEDIANE. *Médecine esthétique*, Paris, [[http://www.esthetique-medecine.com/rides\\_filting.html](http://www.esthetique-medecine.com/rides_filting.html)], cit.07/06/13].

se traduit d'habitude en français par *faire du + -ing* : *faire du camping, faire du jogging, faire du shopping, etc...*

Nous avons cité trois concepts des mots en *-ing* que les deux langues ont en commun. Or, en français les mots avec *-ing* portent souvent des significations bien atypiques pour la langue anglaise, sinon impossibles. Contrairement à l'anglais, il a la liberté de pouvoir s'appliquer aux réalités suivantes :

- d) un endroit : *un bowling, un camping, un canyoning, un living, un parking, un pressing, un skating, un sleeping*
- e) une personne ou groupe de personnes : *un casting, un sparring*
- f) un vêtement : *un jogging, un leggings, la running, un smoking, un training*
- g) un objet : *un dressing, un looping, un packaging, un piercing, un planning, un rafting, un retroplanning, un rocking, un scrapbooking, un shampoing, un skating, un strapping*
- h) la manifestation individuelle d'une activité/procès : *un [X]-dating, un brushing, un casting, un jogging, un lifting, un rafting, un shampoing, un shooting, un stretching, un trekking*

Dans la langue anglaise l'usage du suffixe *-ing* pour désigner des endroits, des personnes, des vêtements, ou des manifestations individuelles d'une activité est plutôt atypique.

# Conclusion

L'objectif du présent travail est l'étude des traits morphosyntaxiques et sémantiques des mots avec le suffixe *-ing* en français. Notre tâche était de repérer les différences d'emplois avec la langue anglaise. Voici les conclusions :

## I. Conclusions morphosyntaxiques

Le suffixe *-ing* est très productif en anglais. Il peut s'appliquer à plusieurs suffixes homonymes. Une fois c'est un suffixe nominal, l'autre fois il peut former des participes présents. Depuis cet usage participial, le suffixe anglais peut désigner de nombreuses catégories grammaticales, entre autres des verbes, des adjectifs mais aussi des conjonctions. Les participes anglais peuvent être formés sur des bases diverses, y compris des verbes, des noms, mais aussi des phrases entières.

Quant aux mots français finissant par *-ing*, cette liberté du suffixe d'assigner un tel nombre de catégories grammaticales est bien réduite. La plupart des emprunts en *-ing* sont d'origine nominale. Nous ne trouvons que quelques exceptions d'origine participiale qui proviennent des locutions ou des mots composés anglais. La plupart des mots avec *-ing* sont ainsi toujours réanalysés comme substantifs en français sans que le sens subisse des modifications. Effectivement, la plupart des mots avec *-ing* sont des substantifs en français. Le genre est presque toujours masculin. Les quelques exceptions des mots avec *-ing* du genre *féminin* sont dues à l'association sémantique avec le terme français synonyme. Nous pouvons alors constater que le suffixe *-ing* a une certaine motivation en français, puisqu'il s'applique dans la plupart des cas aux substantifs masculins.

Les emprunts avec *-ing* sont souvent capables d'être juxtaposés aux noms français dans la relation de caractérisation. Bien que cette construction ne soit pas nouvelle en français, elle est atypique. Il s'agit probablement d'une imitation de l'usage anglais. La juxtaposition des deux noms en fonction complément de caractérisation est très fréquente en anglais et elle s'effectue assez facilement. Sur le plan linéaire, le rapport habituel déterminé-déterminant est conservé en français. La tendance à utiliser ces constructions est amplifiée par l'impératif d'économisation d'expression.

Depuis l'usage de juxtaposition, un usage adjectival des mots avec *-ing* semble se former occasionnellement en français. L'argument qu'il ne s'agit plus d'un substantif

mais d'un adjectif justifie le fait que les mots en *-ing* commencent à être modifiés par les adverbes, une catégorie incapable de modification nominale. Ceci est une hypothèse qui pourrait trouver appui seulement avec le temps.

Les mots français en *-ing* prennent facilement des articles déterminants indéfinis et ils s'utilisent souvent au pluriel. De l'autre côté, les substantifs en *-ing* anglais sont rarement dénombrables.

## **II. Conclusions sémantiques**

Parmi le grand nombre des mots avec *-ing* en français on ne trouve un seul qui correspondrait entièrement à l'usage anglais. Cela n'est en soi rien d'extraordinaire. En arrivant dans une nouvelle langue, le contexte sociolinguistique d'un emprunt se change. Forcément, le sens change avec lui.

Le premier changement du sens que subissent les mots anglais en *-ing* dans leur langue d'accueil en France, c'est la restriction sémantique. Ils peuvent subir soit monosémisation, soit restriction dans leur domaine lexical. Les différenciations du sens les plus considérables arrivent surtout à cause des réductions elliptiques. C'est souvent l'élément « déterminant » qui s'installe dans l'usage français et non l'élément « déterminé » qui porte le sens principal de la locution ou du composé. Dès que le mot en *-ing* arrive dans son nouveau milieu, il est un immigré sans relatives. Il est libre de toutes les restrictions qu'il avait dans son pays d'origine. Comme ça il peut prendre des sens additionnels. Soit il devient polysémique, soit il tend à généraliser et à devenir plus vague.

Les substantifs verbaux anglais avec le suffixe *-ing* s'appliquent à de nombreuses réalités, entre autres « activité continue » ou « son résultat ». Les mots français avec *-ing* semblent emprunter cette notion aussi. Les deux langues ont également en commun l'usage d'une « tendance sociale ». Cependant, le suffixe *-ing* peut s'appliquer en français aux concepts tout à fait atypiques pour la langue anglaise, comme « personne », « groupe de personnes », « endroit » ou « manifestation individuelle d'une activité ».

Il est intéressant d'observer la créativité de la langue française d'assigner à l'aide du suffixe *-ing* des concepts tout à fait différents de l'usage anglais. Mais la créativité française va encore plus loin avec les créations indigènes des mots et composés contenant ce suffixe étranger. Il s'agit des innovations qui n'ont point d'équivalent en anglais. On pourrait dire alors que le suffixe *-ing* contribue à la lexicogenèse française.

Il n'est pourtant rien d'extraordinaire qu'une langue emprunte un suffixe à une autre. Cela se passait il y a des siècles et cela pourrait se reproduire. Une fois l'anglais a adopté le suffixe *-able* au français, aujourd'hui bien intégré dans la langue anglaise. Est-ce qu'un sort similaire attend-il un jour le suffixe *-ing* dans la langue française ? Seul le temps le dira.

Une étude intéressante sur l'acquisition du suffixe selon la transparence sémantique et morphotactique s'offre en ce moment. Il serait intéressant de formuler des généralisations sur la productivité du suffixe *-ing* en français.

# ANNEXES

## Abréviations et symboles

### Abréviations

adj.	adjectif, adjectival
adv.	adverbe
cf.	<i>confer</i> (voyez)
conj.	conjonction
EN	usage anglais, mot/composé/locution anglais(e)
ex.	exemple(s)
fam.	familier
FR	usage français, mot/composé/locution anglais(e)
id.	la même chose
interj.	interjection
inv.	invariable
n.	nom
n. f.	nom féminin
n. m.	nom masculin
n°	numéro
nom.	nominal
part./ part. prés.	participe présent
pl.	pluriel
prép.	préposition
prés.	présent
qq.ch.	quelque chose
qqn	quelqu'un
trad.	traduction, traduit
v.	verbe

## Les abréviations des dictionnaires utilisés

<i>GR13</i>	<i>Le Grand Robert</i> informatisé en ligne (2013)
<i>LR10</i>	<i>Larousse</i> électronique (2010)
<i>LR13</i>	<i>Larousse</i> informatisé en ligne (2013)
<i>ODE</i>	dictionnaire <i>Oxford English Dictionary</i>
<i>TLFi</i>	<i>Trésor de la langue française informatisé</i>

## Symboles

<	passé à
>	provient de
[...]	coupure dans un texte cité
« »	citation ; signification
[ ]	dans une citation, élément introduit par nous ; écriture phonétique
+	avec
*	mots ou tours inexistantes
◦	mots ou tours atypiques pour la langue
§	paragraphe

## Bibliographie

- Černý, Jiří. 1998.** *Úvod do studia jazyka*. Olomouc : Rubico, 1998.
- Deroy, Louis. 1956.** *L'Emprunt linguistique*. Paris : Les Belles Lettres, 1956. pp. 67-110.
- Dušková, Libuše. 1988.** *Mluvnice současné angličtiny na pozadí češtiny*. Praha : Academia, 1988.
- Grevisse, Maurice. 1993.** *Le Bon usage : grammaire française*. treizième édition. Paris : Duculot, 1993.
- Guilbert, Louis. 1959.** Anglomanie et vocabulaire technique. *Le Français Moderne* 27. 1959, pp. 272-295.
- Haugen. 1950.** 1950.
- Höfler, Manfred. 1982.** *Dictionnaire des anglicismes*. Paris : Larousse, 1982.
- Huddleston, Rodney et Pullum, Geoffrey K. 2002.** *The Cambridge Grammar of the English Language*. Cambridge : Cambridge University Press, 2002.
- Humbley, John. 2008.** *Emprunts, vrais et faux, dans le Petit Robert 2007*. 2008.
- . **1974.** Vers une typologie de l'emprunt linguistique. *Cahiers de lexicologie* 25. 1974.
- Lewis, Joëlle C. 2007.** *The -ing Suffix in French*. Grand Forks, North Dakota : s.n., 2007. Master theses.
- Picone, Michael D. 1996.** *Anglicisms, Neologisms and Dynamic French*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Co., 1996.
- Spence, Nicol C. W. 1991.** Les mots français en -ing. *Le Français Moderne* 59. 1991, pp. 188 - 213.
- Spence, Nicol Christopher William. 1989.** Qu'est-ce qu'un anglicisme ? *Revue de Linguistique Romane*. 1989, Vol. 53, pp. 323-334.
- Uvírová, Jitka. 1998.** Quelques observations sur l'évolution actuelle du vocabulaire français. *Romanica Olomucensia VII*. 1998, pp. 199-205.
- Walter, Henriette. 1983.** La nasale vélaire /ŋ/, un phonème du français? *Langue française*. N°60. 1983, pp. 14-29.
- Winford, Donald. 2003.** *An Introduction to Contact Linguistics*. Oxford : Blackwell Publishing, 2003.

## Sources informatisées

ATILF - CNRS & Nancy Université (2004). *Trésor de la Langue Française informatisé*, Nancy, [<http://www.atilf.fr/Les-ressources/>, cit. 14/06/13].

*Larousse* électronique (2010)

*Larousse* informatisé en ligne , [<http://www.larousse.fr/>, cit. 05/02/13].

*Le Grand Robert* informatisé en ligne , [<http://www.lerobert.com/>, cit. 05/02/13].

OED Online . *Oxford English Dictionary*, [<http://www.oed.com/>, cit. 05/02/13].

## Journaux

Nouvel Observateur du Monde, SA/NTT Europe Ltd. *Le Nouvel Observateur*, Paris, [<http://tempsreel.nouvelobs.com/>, cit. 07/06/2013].

SARL Libération. *Libération.fr*, Paris, [<http://www.liberation.fr/>, cit. 07/06/2013 ].

Société du Figaro, SAS/SDV Plurimédia. *Le Figaro.fr*, Paris/Strasbourg, [<http://www.lefigaro.fr/cit.07/06/2013> ].

SNC Le Parisien Libéré. *LeParisien.fr*, Paris, [<http://www.leparisien.fr/cit.07/06/2013> ].

Prisma Média (G+J Network). *La Femme actuelle*, Gennevilliers, [<http://www.femmeactuelle.fr/cit.07/06/2013> ].

La Tribune Régie. *La Tribune*, Paris, [<http://www.latribune.fr/cit.07/06/2013> ].

## Liens aux articles cités :

- [17] [[http://www.lemonde.fr/sport/article/2012/11/05/tennis-federer-s-etonne-d-une-baisse-des-controles-antidopage\\_1785699\\_3242.html/](http://www.lemonde.fr/sport/article/2012/11/05/tennis-federer-s-etonne-d-une-baisse-des-controles-antidopage_1785699_3242.html/), cit. 12/06/13].
- [18] [[http://www.lemonde.fr/crise-financiere/article/2012/02/23/la-chine-aidera-l-europe-si-celle-ci-assouplit-ses-regles-antidumping\\_1647261\\_1581613.html/](http://www.lemonde.fr/crise-financiere/article/2012/02/23/la-chine-aidera-l-europe-si-celle-ci-assouplit-ses-regles-antidumping_1647261_1581613.html/), cit. 12/06/13].
- [19] [<http://tempsreel.nouvelobs.com/topnews/20130510.AFP2286/panneaux-solaires-la-chine-lance-une-procedure-antidumping.html/>, cit. 12/06/13].
- [20] [<http://www.liberation.fr/politiques/0101596575-lagarde-refuse-de-supprimer-le-credit-revolving/>, cit. 12/06/13].
- [21] [<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20130521trib000765678/cours-en-anglais-a-l-universite-shocking-or-not-shocking.html/>, cit. 12/06/13].
- [22] [<http://www.leparisien.fr/flash-actualite-culture/sac-birkin-d-hermes-qui-detient-vraiment-le-record-05-06-2013-2869127.php/>, cit. 12/06/13].
- [23] [<http://www.leparisien.fr/societe/royaume-uni-cameron-ne-digere-pas-le-hamburger-a-la-viande-de-cheval-16-01-2013-2486341.php/>, cit. 12/06/13].
- [24] [<http://www.liberation.fr/culture/0101209317-danse-exercice-de-style-timore-a-lyon-hormis-jiri-kylian-mozart-a-tatons-programme-mozart-avec-herve-robbe-bill-t-jones-jiri-kylian-opera-de-lyon-place-de-la-comedie-jusqu-au-15-mars/>, cit. 12/06/13].
- [25] [<http://www.leparisien.fr/abo-loisirs-et-spectacles/l-hiver-chauffe-les-audiences-17-02-2010-819095.php/>, cit. 12/06/13].
- [26] [<http://www.femmeactuelle.fr/beaute/news-beaute/masque-au-chocolat-detoxifiant-d-ida-delam-14877/>, cit. 12/06/13].
- [28] [[http://www.lemonde.fr/sport/article/2012/12/20/ma-grossesse-au-fil-de-l-eau\\_1809037\\_3242.html/](http://www.lemonde.fr/sport/article/2012/12/20/ma-grossesse-au-fil-de-l-eau_1809037_3242.html/), cit. 12/06/13].
- [29] [<http://www.leparisien.fr/seine-et-marne-77/place-au-marathon-21-07-2010-1007582.php/>, cit. 12/06/13].
- [30] [<http://tempsreel.nouvelobs.com/planete/20130603.OBS1643/intemperies-en-europe-quatre-morts-et-huit-disparus.html/>, cit. 12/06/13].
- [31] [[http://www.liberation.fr/politiques/2013/06/01/polemique-autour-d-une-genealogie-de-la-droite-morale\\_907423/](http://www.liberation.fr/politiques/2013/06/01/polemique-autour-d-une-genealogie-de-la-droite-morale_907423/), cit. 12/06/13].

- [32] [<http://www.leparisien.fr/laparisienne/beaute/l-elixir-ultime-de-kerastase-16-11-2010-1154235.php/>, cit. 12/06/13].
- [33] [[http://www.liberation.fr/monde/2013/04/12/coupe-of-tea\\_895796/](http://www.liberation.fr/monde/2013/04/12/coupe-of-tea_895796/), cit. 12/06/13].
- [34] [<http://www.lefigaro.fr/cinema/2012/04/05/03002-20120405ARTFIG00935--skyfall-une-nouvelle-james-bond-girl-au-casting.php/>, cit. 12/06/13].
- [35] [<http://www.lefigaro.fr/cinema/2013/01/30/03002-20130130ARTFIG00410-eva-green-rejoint-le-casting-de-sin-city-a-dame-to-kill-for.php/>, cit. 12/06/13].
- [36] [[http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2012/article/2012/05/17/les-coulisses-du-casting-presidentiel\\_1702844\\_1471069.html/](http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2012/article/2012/05/17/les-coulisses-du-casting-presidentiel_1702844_1471069.html/), cit. 12/06/13].
- [37] [<http://www.lefigaro.fr/cinema/2013/01/09/03002-20130109ARTFIG00334-un-casting-de-choix-pour-animer-les-golden-globes.php/>, cit. 12/06/13].
- [38] [<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2013/03/31/97001-20130331FILWWW00139-didier-ayrault-une-erreur-de-casting.php?page=&pagination=6/>, cit. 12/06/13].
- [39] [<http://www.leparisien.fr/espace-premium/oise-60/speed-dating-des-celibataires-14-09-2012-2163432.php/>, cit. 12/06/13].
- [40] [<http://www.lefigaro.fr/emploi/2011/12/12/09005-20111212ARTFIG00341-les-entreprises-investissent-dans-le-job-dating.php?iframe=true&width=100%&height=100%/>, cit. 12/06/13].
- [41] [<http://www.leparisien.fr/espace-premium/val-d-oise-95/baby-sitting-dating-a-eaubonne-11-06-2013-2885355.php/>, cit. 12/06/13].
- [42] [<http://www.leparisien.fr/espace-premium/paris-75/essayez-le-coloc-dating-24-06-2013-2922843.php/>, cit. 12/06/13].
- [43] [<http://www.leparisien.fr/hauts-de-seine-92/et-maintenant-du-dog-dating-03-06-2012-2030130.php/>, cit. 12/06/13].
- [44] [<http://www.leparisien.fr/laparisienne/societe/garde-d-enfants-un-family-dating-pour-reduire-les-couts-25-04-2013-2757905.php/>, cit. 12/06/13].